

JOUER
VENEZ

CONSERVATOIRE

de musique et d'art dramatique du Québec

2009-2010
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS



Conservatoire
de musique
et d'art dramatique

Québec



ISBN 978-2-550-60349-8 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-60335-1 (PDF)

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
Dépôt légal — Bibliothèque et Archives Canada, 2010

Ce document est également disponible en version PDF
dans le site Internet du Conservatoire : www.conservatoire.gouv.qc.ca

CONSERVATOIRE

de musique de Val-d'Or

CONSERVATOIRE

de musique de Trois-Rivières

CONSERVATOIRE

de musique de Gatineau

CONSERVATOIRE

d'art dramatique de Montréal

CONSERVATOIRE

de musique de Montréal





La table des matières

LA LETTRE À LA MINISTRE	4
LA DÉCLARATION DE FIABILITÉ DES DONNÉES	5
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	7
LE MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	8
LA MISSION ET LE MANDAT DU CONSERVATOIRE	14
LES FAITS SAILLANTS	15
LES COURS DE MAÎTRE ET LES METTEURS EN SCÈNE INVITÉS	24
L'ORGANIGRAMME	32
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	33
LES COMMISSIONS DES ÉTUDES	34
LES CONSEILS D'ORIENTATION	36
LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE	38
LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2008-2011	40
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	45
L'UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES	56
Les ressources humaines	56
Le rapport de la direction	58
Le rapport du vérificateur	59
L'état des résultats	60
Le bilan	61
Le flux de trésorerie	62
Les notes complémentaires	63
LA FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC	74
LES JUGES AUX EXAMENS DE FIN DE TROISIÈME CYCLE ET DE CONCOURS	78
LES RÉOLUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	80
LES LOIS ET LES POLITIQUES D'APPLICATION	82

La lettre à la ministre

Québec, le 30 novembre 2010

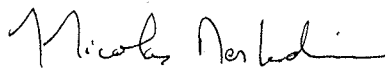
Madame Christine St-Pierre
Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
225, Grande Allée Est, Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

C'est avec plaisir que je vous transmets le Rapport annuel d'activités du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2010.

Ce rapport vous est transmis pour dépôt à l'Assemblée nationale. Il a été produit conformément aux dispositions de la loi de notre corporation.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Nicolas Desjardins
Directeur général

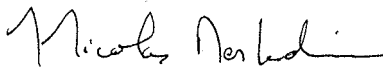
La déclaration de fiabilité des données

Québec, le 29 octobre 2010

L'information et les résultats contenus dans ce Rapport annuel d'activités 2009-2010 relèvent de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Ce rapport répond aux exigences de la Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec et décrit fidèlement la mission, les enjeux, les orientations et les défis de la corporation, fait état des résultats dans la conduite de cette mission et rend compte de l'application de certains règlements, lois et politiques auxquels le Conservatoire est soumis.

Je déclare que les données contenues dans le présent Rapport annuel d'activités sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 30 juin 2010.



Nicolas Desjardins
Directeur général



Mikhail Ahojja et Catherine C. Mousseau dans une scène de *Trio Feydeau*, une pièce mise en scène par Carl Béchard et présentée au Théâtre Rouge du Conservatoire d'art dramatique de Montréal, du 30 octobre au 7 novembre 2009, avec les finissants de la promotion 2007-2010.

Le mot de la présidente

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par deux grands événements. En premier lieu, nous avons eu le bonheur d'annoncer que désormais, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport autorise le Conservatoire à décerner des diplômes de baccalauréat et de maîtrise en interprétation musicale. Cette démarche, dans laquelle la plupart des conservatoires d'Europe se sont engagés, revêt beaucoup d'importance pour les élèves, puisqu'ils voient ainsi leur formation reconnue internationalement.



L'autre moment fort de l'année a été l'inauguration des nouveaux espaces du Conservatoire d'art dramatique et du Conservatoire de musique de Montréal. Ces deux grandes écoles des arts de la scène bénéficient enfin d'une place permanente, réalisée et conçue précisément pour répondre aux besoins de leur enseignement. Mieux encore, ces lieux consacrés à l'art et à la culture profitent aux voisins immédiats du Conservatoire, ainsi qu'à l'ensemble de la population montréalaise.

Voilà qui concourt certainement à attirer et à retenir des élèves de talent! C'est là une préoccupation qui a animé le conseil d'administration à plus d'un égard. Nous savons que contrairement à ce qui se passait il y a quelques décennies, le Conservatoire n'est plus la seule école francophone à former des musiciens et des comédiens de haut niveau. D'autres institutions se taillent une place dans le milieu et ont acquis de la renommée.

Cette réflexion a mené à des échanges stimulants au sein du conseil. Comment remplir la mission du Conservatoire et lui garder sa place dans l'univers théâtral et musical d'ici? Comment donner aux élèves la formation de pointe qui leur permettra de faire carrière? Comment donner aux jeunes le goût et les clés pour comprendre la musique ou l'art dramatique dans un univers où l'offre qui leur est faite s'élargit sans cesse. Autant de questions qui nous amènent à rester vigilants et à trouver les moyens de garder notre intégrité pédagogique et artistique en continuant d'évoluer avec le monde qui nous entoure. C'est pourquoi la situation financière du Conservatoire demeure préoccupante.

Tous les jours, je m'émerveille de voir le Conservatoire si bien s'acquitter de son mandat, et même le transcender, avec les moyens dont il dispose. Je le vois chaque année faire éclore de grands artistes qui deviennent des ambassadeurs du Québec dans le monde entier. Je salue le travail de la direction, du personnel et des professeurs, et je remercie sincèrement les membres du conseil d'administration, mes collègues qui, depuis trois ans, appuient sans réserve une institution à laquelle nous croyons tous profondément.

A handwritten signature in black ink that reads "Francine Grégoire". The signature is fluid and cursive.

Francine Grégoire
Présidente du conseil d'administration

Le message du directeur général



Au conseil d'administration, nous avons amorcé l'année 2009-2010 en réfléchissant à la mission du Conservatoire. Bien sûr, celle-ci est clairement énoncée dans notre loi constitutive, mais il faut parfois y revenir pour concentrer nos ressources et nos efforts vers un but précis.

Notre réflexion s'est conclue sur l'importance d'accorder la priorité au tout premier volet de la mission, soit *assurer une formation professionnelle en musique et en art dramatique fondée sur l'excellence*.

C'est dans cette optique qu'en octobre 2009, je faisais une tournée des neuf établissements du réseau du Conservatoire. Il s'agissait de faire connaître aux professeurs et aux employés les attentes du conseil et leur mise en œuvre dans l'application de notre Plan stratégique.

La formation d'artistes professionnels commande une rigueur et une discipline d'autant plus marquées que l'on voit sans cesse augmenter les exigences dans le milieu. Le talent et la connaissance voyagent et s'internationalisent, ce qui n'autorise aucune demi-mesure. Nous devons donc développer le plein potentiel de chaque élève que nous recrutons. Et avant tout, nous devons attirer à nous les élèves qui démontrent un réel potentiel.

UNE FORMATION DE HAUT NIVEAU ET RECONNUE

C'est sous le signe d'une belle victoire que s'est déroulée la rentrée scolaire 2009. Enfin, après une longue démarche auprès de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour qu'elle autorise nos programmes de formation supérieure, le Conservatoire peut remettre des diplômes de baccalauréat et de maîtrise en interprétation musicale. Aussi, nous avons remis cette année les premiers diplômes : sept pour le baccalauréat et deux pour la maîtrise.

Au moment d'écrire ces lignes, nous avons déjà monté un dossier de présentation pour faire aussi reconnaître la formation supérieure en composition musicale et nous entreprenons le même travail pour créer le baccalauréat et la maîtrise en jeu et en scénographie.



photo : Robert Etcheverry

Une scène de *DIX*, dix courtes pièces adaptées et mises en scène par Serge Mandeville avec les finissants de la promotion 2007-2010 du Conservatoire d'art dramatique de Montréal, présentée au Théâtre Rouge, du 30 avril au 7 mai 2010. De gauche à droite : Sonia Cordeau, Édith Côté-Demers, Mikhaïl Ahojja, Philippe Audrey, Charles Dubé et Hugo B. Lefort.

DE GRANDS ARTISTES

Par ailleurs, l'année qui se termine a été marquée par de grands événements, aussi bien tristes que réjouissants.

En février décédait, à l'âge de 71 ans, Jacques Hétu, l'un des compositeurs québécois les plus joués, tant au pays que sur les scènes du monde. Formé au Conservatoire de musique de Montréal, il avait étudié la composition avec Clermont Pépin. Au cours de sa carrière, il a composé plus de 75 œuvres, dont quatre symphonies, des concertos pour divers instruments et des œuvres pour orchestre, comme *Images de la révolution*, *Le tombeau de Nelligan*, *Variations concertantes* et *Légendes*; des œuvres pour voix et orchestre, dont *Les abîmes du rêve* et la *Missa pro trecentesimo anno*, créée pour le tricentenaire de la naissance de Jean Sébastien Bach; ainsi qu'un opéra, *Le prix*, et plusieurs œuvres de musique de chambre. Jacques Hétu était membre de la Société royale du Canada, Officier de l'Ordre du Canada et Officier de l'Ordre national du Québec.

Deux mois plus tard, à l'Assemblée nationale du Québec, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre, faisait au compositeur Gilles Tremblay une Déclaration de reconnaissance pour sa contribution à la culture québécoise. En 2009, tout le milieu québécois de la musique s'était soudé pour créer l'*année Gilles Tremblay*. Ce créateur inspiré et pédagogue dévoué a étudié, puis enseigné durant plusieurs décennies l'analyse et la composition au Conservatoire. Tout au long de sa vie, il a généreusement partagé avec plusieurs générations de mélomanes et de musiciens — et j'en suis — sa vaste culture et son insatiable curiosité, ainsi qu'un sens poétique constamment renouvelé. Tout cela sans compter sa profonde quête spirituelle, qui lui fait percevoir dans le monde sonore la présence du divin. Le Conservatoire clôturait l'« année Gilles Tremblay » en inscrivant sa pièce *Fleuves* au programme de la tournée des élèves, *L'ENVOLEE SYMPHONIQUE*.



Le violoniste Ryan Truby, élève de Johanne Arel, interprétant le quatrième mouvement, *Burlesque*, du *Concerto en la mineur* de Chostakovitch, au moment du palmarès 2010 du Conservatoire de musique de Montréal.

NOUS FORMONS DES ARTISTES

Pour une quatrième année consécutive une élève en **jeu** du Conservatoire d'art dramatique de Québec a reçu la prestigieuse bourse en interprétation dramatique (théâtre français) de la Fondation Hnatyshyn. Il s'agit de Guylaine Jacob. La bourse qui lui a été remise est d'un montant de 10 000 \$.

Quant au prix Première Ovation en écriture dramatique, offert par la Fondation du Trident, c'est aussi une finissante du Conservatoire d'art dramatique de Québec qui l'a remporté. Joëlle Bond avait signé la pièce *Charme*, dont le jury a noté le récit riche et imagé. Joëlle obtenait ainsi une bourse de 4 000 \$.

« Le talent et la connaissance voyagent et s'internationalisent, ce qui n'autorise aucune demi-mesure. »

— NICOLAS DESJARDINS

Directeur général du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

Le résultat du concours 2009 de la Banque d'instruments du Conseil des arts du Canada est aussi particulièrement éloquent, puisque 7 des 14 lauréats pour l'ensemble du Canada sont issus du Conservatoire : Marie-Ève Poupart hérite d'un violon Giovanni Tononi Bell v 1700, évalué à 188 000 \$; Véronique Mathieu remporte un violon Dominicus Montagnana de 1715, évalué à 858 000 \$; Caroline Chéhadé aura l'usage d'un violon Stradivarius Windsor-Weinstein de 1717, estimé à 4,3 M\$; Andréa Tyniec jouera sur un violon Januarius Gagliano Palmason de 1747, estimé à 322 000 \$; Jing Wang profitera d'un violon Enrico Rocca de 1902, d'une valeur de 214 000 \$; Chloé Dominguez se servira d'un violoncelle Nicolaus Gagliano McConnell de 1824, d'une valeur de 375 000 \$; et enfin, Emmanuelle Beaulieu Bergeron tiendra un archet de violoncelle Adam Shaw v 1830, évalué à 43 000 \$. Ces instruments leur sont prêtés pendant trois ans, ce qui contribuera au rayonnement international de ces jeunes artistes.

Je continue fièrement : les 23^{es} Prix d'excellence des arts et de la culture de Québec ont honoré sept anciens élèves du Conservatoire d'art dramatique de Québec, Jean-Philippe Joubert (promotion 2001) – Prix à la création artistique, Carol Cassistat (promotion 1989) – Prix du rayonnement international, Hughes Frenette (promotion 1996) – Prix Paul-Hébert de l'interprétation, Éva Daigle (promotion 1998) – Prix Janine-Angers, Virginie Leclerc – Prix du Fonds du théâtre du Vieux-Québec, Jacques Leblanc (promotion 1981) – Prix de la meilleure mise en scène et Valérie Marquis (promotion 2006) – Prix Nicky-Roy de la relève.

L'ENVOLEE DES JEUNES ARTISTES

Pour une deuxième année, le Conservatoire présentait *L'ENVOLEE SYMPHONIQUE* et invitait le public à une tournée de concerts, à Montréal le 27 mai, à Val-d'Or le 28 mai (marquant le 75^e anniversaire de la Ville), et à Québec le 30 mai. En cette « année Gilles Tremblay », l'orchestre interprétait *Fleuves*, une œuvre exécutée sous la direction de Raffi Armenian, créée en 1977 par l'Orchestre symphonique de Montréal, mais jamais rejouée au Québec. Pour rendre l'exigeant programme auquel se sont soumis 95 élèves en musique et 20 en art dramatique, la metteuse en scène Suzanne Lantagne a habilement marié la poésie de Madeleine Gagnon à la musique de Gilles Tremblay. Elle a aussi uni Arthur Rimbaud à Claude Debussy entre le *Bateau ivre* et *La mer*. Enfin, elle a intégré la poésie de Rainer Maria Rilke au *Chant de la Terre* de Gustav Mahler. Pour les jeunes artistes sur scène, l'expérience a été d'une incroyable intensité aux plans pédagogique, humain et artistique. Ils ont eu l'occasion d'aller à la rencontre des créateurs et du public pour leur offrir une prestation de très haut niveau. J'y étais et je peux vous affirmer que nous reverrons ces jeunes.

Depuis cette série de prestations, le Conservatoire a joint ses efforts à ceux du Canal Savoir et de Télé-Québec pour donner au public la possibilité de voir ou de revoir le concert au *petit écran*. Il en est résulté une émission musicale et théâtrale de deux heures, qui a été diffusée pour la première fois sur les ondes du Canal Savoir le 18 juillet 2010. Cette opération a touché plus de 4 millions de foyers canadiens, dont 2,5 millions au Québec. Ce fut une formidable occasion de favoriser le rayonnement du savoir-faire de nos grands établissements d'enseignement, dont fait partie le Conservatoire. Cette collaboration naturelle réaffirme aussi le mandat très spécifique des partenaires du Conservatoire, qui doivent mettre en valeur du contenu original, près des préoccupations culturelles du Québec.

ON INAUGURE LES NOUVEAUX LOCAUX À MONTRÉAL

En ce début d'année scolaire, la présidente du conseil d'administration, Francine Grégoire, et moi-même étions présents pour inaugurer les nouveaux locaux du Conservatoire de musique et du Conservatoire d'art dramatique de Montréal en présence de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre. Près de 300 invités du milieu de la culture, du théâtre et de la musique prenaient part à cette fête, qui soulignait l'importance et la réussite des travaux. En fait, l'immeuble réaménagé affirme la place du Conservatoire au Québec, car cette institution a pour mandat de donner des ailes aux jeunes talents. Il doit leur offrir un lieu d'apprentissage stimulant, à la hauteur de leurs attentes et des exigences que la société a envers eux. Celles et ceux qui veulent embrasser une carrière d'artiste de la scène doivent non seulement faire preuve de talent, mais également manifester une volonté tenace et le désir ardent de se consacrer à leur perfectionnement.



Interprétation de Stéphanie Lavoie, soprano, élève de Jacqueline Martel-Cistellini, au palmarès du Conservatoire de musique de Québec, le 21 mai 2010.

Louise Leblanc

Le Conservatoire de musique et le Conservatoire d'art dramatique de Montréal partagent une bibliothèque moderne et lumineuse. Voilà qui m'amène à vous parler d'un autre projet, qui concerne la modernisation de la bibliothèque du Conservatoire, opération qui comptait parmi les exigences de la ministre de l'Éducation pour reconnaître le baccalauréat et la maîtrise en interprétation musicale. Pour nous aider à réaliser cette modernisation, la ministre nous a offert son soutien au cours du dernier exercice, en nous accordant un montant de trois millions de dollars. Après une seule année, le chemin parcouru impressionne. Le réseau des bibliothèques du Conservatoire a maintenant harmonisé ses politiques et ses règlements, nous avons embauché 11 personnes pour cataloguer les collections et 34 % de cet imposant travail est terminé. Notre objectif consiste à faire en sorte que, d'ici 2012, tous les titres soient disponibles sur CUBIQ, le Réseau des bibliothèques gouvernementales du Québec.



Le 14 septembre 2009, madame Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine assiste à l'inauguration du Conservatoire de musique et du Conservatoire d'art dramatique de Montréal. On reconnaît ici Raymond Cloutier, directeur du Conservatoire d'art dramatique de Montréal, Raffi Armenian, directeur du Conservatoire de musique de Montréal, Nicolas Desjardins, directeur général du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, Alexandra Cyr et Catherine C. Mousseau, deux élèves finissantes du Conservatoire d'art dramatique de Montréal et Francine Grégoire, présidente du conseil d'administration du Conservatoire qui entourent la ministre.

LES RÉSULTATS FINANCIERS

Nos états financiers présentent un déficit accumulé de 2,7 millions de dollars. Cette situation est attribuable à divers facteurs, notamment des facteurs structurels, puisque la création de la corporation du Conservatoire il y a trois ans a entraîné de nouvelles charges récurrentes et la comptabilisation de dépenses particulières. Cette situation nous a forcés à effectuer des paiements ou à assumer des obligations dont le coût dépassait les sommes dont nous disposions. Nous n'avons donc pas respecté les dispositions de l'article 57 de la Loi sur le Conservatoire. Le Vérificateur général du Québec relève cette non-conformité dans son rapport.

EN CONCLUSION

Bien que la situation financière du Conservatoire soit préoccupante, force est de constater qu'elle ne nuit pas à la conduite de notre mandat. La qualité de notre enseignement et les résultats de nos élèves surpassent même les attentes les plus élevées. L'esprit qui règne en nos murs est favorable et enthousiaste. J'en remercie du fond du cœur les professeurs et les employés qui sont tous engagés dans une même vision : développer le plein potentiel de chaque élève qui nous est confié.

Nicolas Desjardins
Directeur général



La mission et le mandat du Conservatoire

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec a été fondé par voie législative en 1942. La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine est responsable de l'application de sa loi constitutive.

La MISSION du Conservatoire est d'assurer une formation professionnelle en musique et en art dramatique fondée sur l'excellence. C'est ainsi qu'il suscite et soutient dans le milieu culturel une formation de grande qualité, en même temps qu'il appuie les organismes essentiels à la vie musicale et théâtrale sur tout le territoire québécois.

Le MANDAT du Conservatoire consiste à administrer et à exploiter, dans diverses régions du Québec, des établissements d'enseignement de la musique et des établissements d'enseignement de l'art dramatique destinés à la formation professionnelle d'interprètes et de créateurs et à leur perfectionnement (L.R.Q., c. C-62.1, a.19).

Le Conservatoire est formé d'un RÉSEAU de sept établissements d'enseignement de la musique à Gatineau, à Montréal, à Québec, à Rimouski, à Saguenay, à Trois-Rivières et à Val-d'Or, et de deux établissements d'enseignement de l'art dramatique, à Montréal et à Québec, tous bien enracinés dans leur milieu.

Il est la seule institution d'État en Amérique du Nord qui offre des programmes de formation en musique en continuité, du niveau élémentaire jusqu'au second cycle universitaire. Ses programmes de formation professionnelle en art dramatique adoptent la structure des programmes des grandes écoles où tous les cours sont obligatoires, de l'entrée à la diplomation. D'une année à l'autre, il compte environ 800 élèves en musique et 75 élèves en art dramatique.

À la différence des institutions des systèmes scolaires collégial et universitaire qui sont financées en fonction du nombre de leurs étudiants, le Conservatoire est financé à même les crédits du ministère chargé de la culture, à partir d'une enveloppe budgétaire annuelle qui limite et détermine le nombre de ses élèves. C'est pourquoi ces derniers y sont admis uniquement au mérite, par audition.

Prestigieuse institution de formation professionnelle en arts de la scène, le Conservatoire contribue activement au développement de la culture au Québec. Son rayonnement à l'étranger ainsi que celui de ses professeurs et de ses élèves passés et actuels témoignent de l'excellence de la formation dont il est l'héritier, et dont il se fait le promoteur, tant en musique qu'en art dramatique.

Les faits saillants

LA SANCTION DES ÉTUDES EN MUSIQUE ET EN ART DRAMATIQUE – PROGRAMMES RÉGULIERS ET FORMATION CONTINUE

MUSIQUE	CMG	CMM	CMQ	CMR	CMS	CMTR	CMVD	Total
Certificat d'études préparatoires en musique	7	21	12	6	6	4	3	59
Diplôme d'études intermédiaires en musique	9	23	12	1	5	5	6	61
Diplômes d'études collégiales en musique	5	10	9	1	5	3	7	40
Certificat d'études supérieures en musique I	1	2						3
Diplômes d'études supérieures en musique I	2	12	5		1	1		21
Diplôme d'études spécialisées en musique			1				1	2
Baccalauréat en musique	1	2	2		1	1		7
Certificat d'études supérieures en musique II		1						1
Diplôme d'études supérieures en musique II	1	7						8
Diplôme d'artiste en musique		2	3					5
Maîtrise en musique	1	1						2
Certificat de stage de perfectionnement en musique		3						3
Total	27	84	44	8	18	14	17	212

Résultats aux Concours de sortie	CMG	CMM	CMQ	CMR	CMS	CMTR	CMVD	Total
Prix		12	1		1	1		15
Prix avec grande distinction	1	9	3			1		14
Total	1	21	4		1	2		29

ART DRAMATIQUE — formation professionnelle	CADM	CADQ	Total
Jeu	9	12	21
Scénographie		5	5
Mise en scène et création		1	1
Total	9	18	27

ART DRAMATIQUE — formation continue	CADM
Doublage adultes	32
Doublages enfants	8
Voix et micro	16
Phonétique et diction	6
Adaptation pour le doublage	12
Tango	9
Corps et voix	10
Total	93

CMG : Conservatoire de musique de Gatineau
 CMM : Conservatoire de musique de Montréal
 CMQ : Conservatoire de musique de Québec
 CMR : Conservatoire de musique de Rimouski
 CMS : Conservatoire de musique de Saguenay

CMTR : Conservatoire de musique de Trois-Rivières
 CMVD : Conservatoire de musique de Val-d'Or
 CADM : Conservatoire d'art dramatique de Montréal
 CADQ : Conservatoire d'art dramatique de Québec

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN MUSIQUE AU CONSERVATOIRE

LA FORMATION

La formation professionnelle en musique comprend cinq cycles au cours desquels les élèves travaillent une « spécialité » ; il s'agit de l'instrument de l'élève ou encore du chant, de la direction d'orchestre ou de la composition. De plus, les programmes comprennent des cours communs qui contribuent à donner à tous une solide formation générale en musique : formation auditive et théorique, histoire de la musique, analyse et techniques d'écriture.

Du premier au quatrième cycle, les élèves empruntent un parcours qui les mène du primaire (études préparatoires) jusqu'au niveau universitaire (études supérieures, baccalauréat et maîtrise). Au cinquième cycle, un stage de perfectionnement leur permet de réaliser des projets personnels qui contribuent à leur insertion professionnelle en tant que musiciens. D'un niveau à l'autre, ils évoluent graduellement, en passant par le cycle intermédiaire ou collégial. Dès la fin du niveau intermédiaire et jusqu'à la toute fin de leurs études, les élèves reçoivent chaque semaine une heure et demie d'enseignement individuel dans leur spécialité. De plus, ils bénéficient des services gratuits de pianistes accompagnateurs, et tous participent à de petits et grands ensembles. Enfin, dans les cours de groupes, le faible ratio maître-élèves permet une grande proximité et avantage ces derniers, pour leur donner un suivi pédagogique optimal, un encadrement personnalisé et un apprentissage individualisé.

DEUX PROFILS DE FORMATION EN MUSIQUE

La formation en **interprétation** concerne les professions d'instrumentiste, de chanteur et de chef d'orchestre. Elle est offerte aux cycles préparatoire, intermédiaire, supérieur I ou baccalauréat, supérieur II ou maîtrise, jusqu'au stage de perfectionnement.

La formation en **composition** comprend les diverses techniques d'écriture, la composition et la composition électroacoustique et elle s'échelonne sur les trois derniers cycles du parcours (supérieur I et II et stage de perfectionnement).

L'EXPÉRIENCE DE LA SCÈNE

La formation en musique comprend de nombreuses occasions de jouer, de chanter ou de diriger en public, tant pour les compositeurs que pour les interprètes, ce qui donne aux élèves une solide expérience de la scène.



photo : Nicole Leblanc

Julie Dunn-Cuillerrier est la première élève du Conservatoire de musique de Gatineau à recevoir une maîtrise en Interprétation (clarinette). Elle est photographiée en présence de Marc Landry, directeur du Conservatoire de musique de Gatineau, Francine Grégoire, présidente du conseil d'administration et André Picard, directeur des études du Conservatoire.

LA LISTE DES FINISSANTES ET DES FINISSANTS AU CONCOURS DE SORTIE EN 2009-2010

Emmanuel Thouin	analyse	Prix avec grande distinction
Marie-Pierre Brasset-Villeneuve	analyse et composition	Prix
Karine Crépeault-Boucher	chant	Prix
Sacha Djihanian-Archambault	chant	Prix avec grande distinction
François Dubé	chant	Prix
Nicolas Hébert	chant	Prix
Stéphanie Lavoie	chant	Prix avec grande distinction
Gabrielle Vincent	clarinette	Prix
Cristina Garcia Islas	composition	Prix
Baptiste Royer	contrebasse	Prix avec grande distinction
Julie Desbordes	direction d'orchestre et trompette	Prix
Annie Fortin	hautbois	Prix
Stéfany Breton	musique de chambre	Prix
Victor Fournelle-Blain	musique de chambre	Prix avec grande distinction
Mehdi-Bilal Ghazi	musique de chambre	Prix avec grande distinction
Gabrielle Gingras	musique de chambre	Prix
Pierre-Alexandre Maranda	musique de chambre	Prix avec grande distinction
David Ratelle	musique de chambre	Prix avec grande distinction
François Pothier-Bouchard	orgue	Prix avec grande distinction
Jonathan Vromet	orgue	Prix
Mathieu Pouliot	percussion	Prix avec grande distinction
Ruth Kwan	piano	Prix avec grande distinction
Dylan Phillips	piano	Prix avec grande distinction
Marina Moureau	saxophone	Prix avec grande distinction
Guillaume Garant-Rousseau	tuba	Prix
Katia Darisio	violon	Prix
Viviane Gosselin	violoncelle	Prix
Tomohisa Toriumi	violoncelle	Prix avec grande distinction



Remise des diplômes aux neuf élèves finissants du Conservatoire d'art dramatique de Montréal, promotion 2007-2010. De gauche à droite : Mikhail Ahoja, Philippe Audrey, Hugo B. Lefort, Catherine C. Mousseau, Sonia Cordeau, Édith Côté-Demers, Alexandra Cyr, Michèle Dorion et Charles Dubé.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN ART DRAMATIQUE AU CONSERVATOIRE

TROIS PROFILS DE FORMATION EN ART DRAMATIQUE

Le Conservatoire d'art dramatique s'adresse à des élèves titulaires d'un diplôme d'études collégiales et offre deux programmes dont le niveau équivaut au premier cycle universitaire, comprenant le Jeu et la Scénographie, ainsi qu'un programme court en Mise en scène et création.

JEU

La formation en Jeu prépare les élèves à entreprendre une carrière artistique professionnelle d'interprète au théâtre, au cinéma, dans les médias ainsi que dans les multiples domaines connexes. Échelonné sur trois ans consécutifs et à temps plein, ce programme offre des activités d'apprentissage et de développement qui s'appuient sur les exigences des pratiques actuelles en art dramatique. Il favorise un entraînement pratique intensif. Il se déroule en trois temps et porte successivement sur la connaissance de soi, l'expression et la représentation. Cela permet d'abord de développer la conscience de l'acteur en devenir, avec ses forces et ses faiblesses, ensuite d'enrichir sa personnalité théâtrale en lui apprenant à s'exprimer et à incarner des personnages et, enfin, de se produire sur scène pour rencontrer le public et découvrir la réalité de son métier.

Les cours portent sur l'interprétation, le jeu devant caméra, la création, l'improvisation, l'écriture, la diction et la phonétique, la voix, la lecture, le chant, le mouvement, les masques, le mime, la pantomime, le clown, la commedia dell'arte, l'histoire du théâtre, le théâtre tragique, les nouvelles dramaturgies, le combat et les claquettes. Certains de ces cours sont exclusifs à Québec et d'autres à Montréal.

Le Conservatoire d'art dramatique de Montréal s'est créé une spécialité dans l'enseignement du jeu devant caméra. Les élèves ont l'occasion de jouer devant la lentille, de manipuler la caméra, de concevoir des scénarios, d'installer décors et éclairages, et d'assurer la régie ou l'aiguillage. Ils acquièrent une expérience des médias électroniques qui contribue à faire d'eux des acteurs bien préparés à exercer leur métier et à en connaître les différentes facettes.

SCÉNOGRAPHIE

La formation en Scénographie est exclusive au Conservatoire d'art dramatique de Québec et mène les élèves aux métiers de concepteur de décors, d'accessoires et de costumes. Au cours des deux premières années, ils apprennent les techniques de base pour exécuter des maquettes et des plans, et pour réaliser des accessoires de spectacles. La troisième année, ils travaillent avec les élèves du programme Jeu et conçoivent pour eux des décors, des costumes, des accessoires, des éclairages et des affiches. Peu à peu, ils apprennent à apporter une vision personnelle à leurs réalisations.

Les cours au programme portent sur les décors, les costumes, les accessoires, le dessin technique, l'illustration et les techniques des médias, le dessin et les croquis, l'histoire du costume et de la scénographie et l'histoire des styles en architecture et en décoration.

MISE EN SCÈNE ET CRÉATION

La formation en Mise en scène et création, d'un niveau équivalent au deuxième cycle universitaire, est offerte depuis peu au Conservatoire d'art dramatique de Québec. Elle s'adresse à des candidats qui possèdent déjà une formation en art dramatique ou une expérience de la création scénique, et vise à former des artistes capables de soutenir leurs propres créations scéniques aux plans de la direction des comédiens, de la conception de l'espace ou de l'écriture.

Ce programme dure un ou deux ans, selon le profil des candidats. Il s'inscrit dans la pensée pédagogique de l'école qui désire, plutôt que des spécialistes de l'écriture ou de la mise en scène, former des artistes dramatiques polyvalents, ayant une pratique générale et globale de la création scénique.

Les cours vont de l'interprétation jusqu'à l'histoire du théâtre, en passant par l'analyse de textes, l'étude de l'équilibre sur un plateau, le dessin technique, l'écriture dramatique, la direction d'acteur, la direction de projets et l'assistance à la mise en scène.

LA FORMATION CONTINUE EN ART DRAMATIQUE

Depuis 1989, le Conservatoire d'art dramatique de Montréal offre une formation continue pour répondre aux besoins de perfectionnement des professionnels, qu'ils soient diplômés ou non du Conservatoire, et pour élargir leurs horizons professionnels. On enseigne des techniques aussi variées que l'écriture dramatique, le doublage et l'adaptation, l'usage du micro, le jeu devant la caméra, la phonétique et la diction, la manipulation de marionnettes ou encore le tango.

LA LISTE DES FINISSANTES ET DES FINISSANTS EN ART DRAMATIQUE EN 2009-2010

Mikhaïl Ahooja	Jeu
Philippe Audrey	Jeu
Danièle Belley	Jeu
Caroline Boucher-Boudreau	Jeu
Claude Breton-Potvin	Jeu
Sonia Cordeau	Jeu
Édith Côté-Demers	Jeu
Alexandra Cyr	Jeu
Michèle Dorion	Jeu
Charles Dubé	Jeu
Philippe Durocher	Jeu
Jeanne Gionet-Lavigne	Jeu
Simon Larouche	Jeu
Hugo B. Lefort	Jeu
Catherine C. Mousseau	Jeu
Jocelyn Paré	Jeu
Mary-Lee Picknell-Tremblay	Jeu
Erika Soucy	Jeu
Patrick Tardif	Jeu
Marc-André Thibault	Jeu
Cynthia Trudel	Jeu
Dominique Giguère	Scénographie
Roxanne Lavallée	Scénographie
Ariane Sauvé	Scénographie
Cybel St-Pierre	Scénographie
Maude Vaillancourt	Scénographie
Marjolaine Guilbert	Mise en scène et création

LES PRIX ET RECONNAISSANCES

Grâce à la qualité de la formation qu'il reçoivent, les élèves du Conservatoire de musique et d'art dramatique se distinguent par leur travail et leur talent en 2009-2010:

EN MUSIQUE

CONCOURS DE MUSIQUE DU CANADA

PREMIÈRE PLACE, CATÉGORIE PERCUSSION
À CLAVIER, 15 ANS

TOM JACQUES, élève de Gabriel Dionne

PREMIÈRE PLACE, CATÉGORIE GUITARE, 17 ANS

DAVID ECHENBERG, guitariste, élève de Rémi Boucher

PREMIÈRE PLACE, CATÉGORIE PIANO, 18 ANS
ET MOINS

NICOLAS ELLIS, élève de Jacinthe Couture

PREMIÈRE PLACE, CATÉGORIE ORGUE, 21 ANS
ET MOINS

JOCELYN LAFOND, élève de Raymond Perrin

PREMIÈRE PLACE, CATÉGORIE PERCUSSION,
21 ANS ET MOINS

GAËL CHABOT-LECLERC, élève de Carol Lemieux

MÉDAILLE DU LIEUTENANT-
GOUVERNEUR POUR LA JEUNESSE

JOSÉE-ANN COULOMBE, violoniste, élève de Nathalie Camus

JOËL GIRARD, contrebassiste, élève d'Annie Vanasse

ALEXIS LAVOIE LEBEL, tromboniste, élève d'Yvan Moreau

KRYSTINA MARCOUX, percussionniste, élève d'Alain Lamothe

MARIE-ÉLYSE TREMBLAY-NOËL, violoniste, élève d'Élise Lavoie

MÉDAILLE SPÉCIALE DE BRONZE DE LA
GOUVERNEURE GÉNÉRALE DU CANADA

MIGUEL LABBÉ, flûtiste, élève de Jean St-Jules

JOCELYN LAFOND, organiste, élève de Raymond Perrin

CAROLINE LAURENT, violoniste, élève de Julie Cossette

TANYA REID, violoniste, élève d'Élise Lavoie

CINDY TREMBLAY, flûtiste, élève de Louise Bouchard

EN ART DRAMATIQUE

GUYLAINE JACOB, finissante en jeu au Conservatoire d'art dramatique de Québec, remporte la bourse en interprétation dramatique (théâtre français) de la Fondation Hnatyshyn. Cette reconnaissance est assortie d'une bourse de 10 000 \$ afin de lui permettre de poursuivre ses études. Les écoles de théâtre de tout le Canada, qui offrent une formation professionnelle en art dramatique, peuvent soumettre une seule candidature pour l'obtention de cette bourse.



Les professeurs du Conservatoire se distinguent aussi :

EN MUSIQUE

MARTIN BÉDARD, professeur de composition électroacoustique au Conservatoire de musique de Montréal a vu son œuvre *Champs de fouilles* primée au concours international Ars Electronica, catégorie Digital Music & Sound Art.

LOUISE BESSETTE, professeure de piano au Conservatoire de musique de Montréal a remporté le Prix Opus Interprète de l'année ainsi que le Prix Opus Événement musical de l'année pour l'Automne Messiaen 2008.

YVES DAOUST, professeur de composition au Conservatoire de musique de Montréal a reçu le Prix Serge-Garant 2009 de la Fondation Émile-Nelligan pour l'ensemble de son œuvre.

FRÉDÉRIC DEMERS, professeur de cuivres au Conservatoire de musique de Val-d'Or a été finaliste pour un prix Opus, catégorie Concert jeune public, pour son spectacle *Les 7 trompettes de Fred Piston*.

VÉRONIQUE LACROIX, professeure au Conservatoire de musique de Montréal a remporté le Prix Amis de la musique canadienne 2009 du Centre de musique canadienne et de la Ligue canadienne des compositeurs.

ANDRÉ LAPLANTE, pianiste et professeur au Conservatoire de musique de Montréal a remporté le Prix Opus Concert de l'année, régions.



photo : Louise Leblanc

André Jean

CAROLINE LIZOTTE, professeure de harpe au Conservatoire de musique de Trois-Rivières, a terminé en quatrième position parmi plus de 70 participants pour son œuvre *Odysée, opus 37*, pour harpe seule à l'issue de la 2010 USA International Harp Competition, volet composition qui se tenait à Bloomington.

SÉBASTIEN TREMBLAY, professeur de saxophone au Conservatoire de musique de Gatineau, a eu le plaisir d'entendre sa pièce *Sonate pour piano et saxophone alto en la bémol* aux examens terminaux d'avril 2010 et ses compositions ont été applaudies au Theatre of the New City (New York).

EN ART DRAMATIQUE

ANDRÉ JEAN, directeur du Conservatoire d'art dramatique de Québec, a remporté le Prix Louise-La Haye de la création théâtrale pour jeune public pour sa pièce *Prière de ne pas déranger*. Ce prix est accompagné d'une bourse de 10 000 \$ de CEAD-Diffusion.



Les Femmes de bonne humeur de Carlo Goldoni avec les finissants de la promotion 2007-2010 du Conservatoire d'art dramatique de Québec. De gauche à droite: Erika Soucy, Jocelyn Paré, Mary-Lee Picknell-Tremblay et Caroline B. Boudreau. Une pièce présentée au Théâtre du Conservatoire, du 28 février au 7 mars 2010, dans une mise en scène de Matieu Gaumond.



Les cours de maître et les metteurs en scène invités

Le Conservatoire enseigne à des artistes qui se mesureront très bientôt aux meilleurs dans le monde. Aussi, il doit répondre aux exigences que créent les standards de qualité, les techniques d'enseignement et les communications modernes. Tout comme les prestations devant public qu'offrent nos élèves, les rencontres avec les grands maîtres dans différentes disciplines font partie de la formation du Conservatoire. Si les élèves ont profité de ces rencontres privilégiées, elles ont aussi été l'occasion pour les musiciens et les metteurs en scène invités de constater le très haut niveau d'apprentissage au Conservatoire.

EN MUSIQUE

Au cours de l'exercice 2009-2010, les différents établissements du réseau ont organisé des cours de maître, ouverts non seulement aux élèves du Conservatoire, mais aussi à d'autres établissements d'enseignement et au public.

OYSTEIN BAADSVIK, seul tubiste au monde à faire carrière comme soliste sans être attaché à un orchestre symphonique ou à une institution d'enseignement. Il a développé un style unique qui intègre les techniques de jeu les plus modernes, des sons multiphoniques au « beatbox » du hip-hop.
Québec, 11 mai 2010
Montréal, 12 mai 2010

GEMMA BERTAGNOLLI, soprano reconnue et consacrée comme une grande voix baroque, est sollicitée par les plus grands chefs. La discographie de cette chanteuse aux multiples facettes met à l'honneur un large répertoire sacré et profane, de la période baroque aux chefs-d'œuvre du romantisme.
Montréal, 2 octobre 2009

ANNE-JULIE CARON, percussionniste spécialisée en marimba, mène une carrière de soliste et de chambriste et se distingue sur la scène musicale internationale. Elle a remporté le Prix Opus 2007 Découverte de l'année, le deuxième Prix à l'International Marimba Competition, Linz 2006 (Autriche) ainsi que le Concours OSM Standard Life 2005 et le Prix d'Europe 2004.
Québec, 10 décembre 2009

CAMILLE CHURCHFIELD, flûtiste et musicienne créative à l'interprétation lumineuse, a joué avec plusieurs ensembles de musique de chambre et réalisé de nombreux enregistrements avec l'Orchestre symphonique de Vancouver où elle a été première flûte pendant les 29 dernières années.
Gatineau, 14 février 2010

CLASSE DE CUIVRES avec trois professeurs du Conservatoire :
MANON LAFRANCE, trompettiste d'orchestre, pédagogue et soliste, membre de la Société de musique contemporaine du Québec et de l'Ensemble contemporain de Montréal, fait partie du quintette de cuivres Rideau Lake Brass Quintet et de l'ensemble Capital Brass Works à Ottawa;
JOHN MILNER, corniste, troisième cor à l'Orchestre symphonique de Montréal, a occupé le poste de premier cor de l'Orchestra Sinfonica de Maracaibo et du Kitchener-Waterloo Symphony Orchestra;
YAN SALLAFRANQUE, tubiste, a été soliste à l'Orchestre de Galicie en Espagne et a enseigné au Conservatoire de Galicie; il enseigne également à l'Université de Montréal.
Montréal, 6 février 2010

RÉJEAN COALLIER, pianiste, a notamment étudié à Paris auprès de Pierre Sancan et de Marie-Madeleine Petit. Ses recherches sur la musique québécoise des XIX^e et XX^e siècles l'ont amené à participer à l'émission *Suite canadienne* sur les ondes de Radio-Canada et à publier des éditions critiques des œuvres d'Achille Fortier et de Rodolphe Mathieu.
Gatineau, 6 et 7 novembre 2009

KRISTIAN COMMICHAU, fondateur du Vocal-Concertisten et directeur du chœur Konzertisten, a effectué de nombreuses tournées. Depuis 1995, il enseigne le chant choral, la direction chorale et dirige le chœur Campus Cantabile et l'orchestre Sinfonietta Postdam, à l'Université de Potsdam en Allemagne.
Montréal, 26 octobre 2009

ANNE CONTANT, professeure de violoncelle au Conservatoire de musique de Gatineau, fait partie de l'Orchestre de chambre Thirteen Strings d'Ottawa, de l'Orchestre symphonique d'Ottawa, de l'Orchestre des concerts symphoniques de Gatineau et de l'Ensemble Fusions (musique contemporaine).
Val-d'Or, 1^{er} octobre 2009

STEFANO DEMICHELI, chef et claveciniste, se produit régulièrement en Europe avec des solistes et chefs d'orchestre de renommée internationale. Depuis 2000, il est professeur du Cours international de musique ancienne d'Urbino en Italie et l'assistant d'Ottavio Dantone. Il enseigne également au Conservatoire de Cesena.
Montréal, 2 octobre 2009

ROBERTO DIAZ, altiste de renommée internationale et chambriste accompli, professeur d'alto et président du Curtis Institute of Music de Philadelphie, s'est produit avec des musiciens de renom tels Emanuel Ax, Yo-Yo Ma et Isaac Stern. Il a été soliste avec des orchestres prestigieux et a créé des œuvres d'Edison Denisov, Krzysztof Penderecki et Roberto Sierra.
Québec, 4 novembre 2009

HÉLÈNE DUGAL, organiste titulaire du grand orgue de la basilique-cathédrale Marie-Reine-du-Monde à Montréal, a reçu sa formation auprès de Bernard Lagacé, Michel Chapuis, Lionel Rogg et Luigi Ferdinando Tagliavini. Elle a contribué à la préservation du riche patrimoine musical de la basilique édifiée par Guillaume Couture et Arthur Laurendeau.
Saguenay, 23 février 2010

DUO AMADEUS, duo de guitaristes reconnu sur la scène internationale est formé de **DALE KAVANAGH** et de **THOMAS KIRCHHOF**. Les critiques soulignent la virtuosité pétillante de leur jeu ainsi que la richesse et la chaleur de leur son qui remplit les salles les plus grandes.
Gatineau, 20 mars 2010

DUO GRUBER ET MAKLAR, un duo de guitaristes des plus en vue sur la scène internationale remporte le Premier prix du Concours international de duos de guitare de Montélimar (France), en 1991. Ce prix les amène un peu partout en Europe, ainsi qu'au Canada, au Mexique et aux États-Unis.
Montréal, 5 février 2010

DAVID EVENCHICK, violoncelliste principal à la Guelph Symphony Orchestra, se produit avec les ensembles Ariadne String Quartet, le Trio Chanteclair, University of Iowa's flagship et en soliste avec le Victoria Conservatory Orchestra et le Western Illinois Orchestra. Il est professeur certifié de l'association Suzuki.
Gatineau, 9 novembre 2009

MARIANNE Fiset, soprano qui a remporté de nombreux prix dont le Prix Opus Découverte de l'année 2008 et le titre de révélation Radio-Canada Musique en 2009, a chanté à l'Opéra de Montréal et de Saskatoon et dans différents festivals. Elle a donné des récitals à Londres, à Paris, à Bruxelles, à Genève, à Vancouver, à Montréal et à Québec.
Québec, 20 janvier 2010



Juliette Hurel

STÉPHANE FONTAINE, clarinette solo de l'Orchestre symphonique de Québec depuis 2004, soliste et chambriste, est lauréat de nombreux prix. On a pu l'entendre avec le Chicago Chamber Orchestra et l'ensemble Ulysse (Washington).
Saguenay, 29 mars 2010

MICHEL FOURNIER, pianiste qui séduit les auditoires les plus exigeants par sa palette sonore unique et sa vision artistique novatrice, s'attire la ferveur du public par un rare alliage de poésie et de puissance évocatrice, hérité de sa formation auprès de légendes telles Yvonne Hubert et Manehem Pressler.
Gatineau, 5 décembre 2009

ALAN FRASER, pianiste, auteur et pédagogue, a publié *The Craft of Piano Playing*. Il est fréquemment invité à prononcer des conférences et à se produire dans des festivals. Il est professeur au Conservatoire de l'Université de Novi Sad, en Serbie et plusieurs de ses élèves se présentent à des concours internationaux.
Québec, 26 septembre 2009

HÉLÈNE GAGNÉ, violoncelliste et professeure aux universités de Montréal, Concordia et McGill, a enregistré pour la radio de Radio-Canada à Montréal, ainsi qu'à Belgrade, Lausanne et Londres.
Gatineau, 17 octobre 2009

JEAN-FRANÇOIS GUAY, saxophoniste qui donne de nombreux concerts et cours de maître au Canada, aux États-Unis et en Europe, est spécialiste de la musique contemporaine. Plusieurs œuvres pour saxophone lui sont dédiées.
Val-d'Or, 6 février 2010

JULIETTE HUREL, flûtiste lauréate de nombreux concours internationaux et flûte solo de l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, a travaillé avec des compositeurs tels Boulez, Dusapin, Hersant et Tanguy. Elle enseigne au Conservatoire Royal de La Haye aux Pays-Bas depuis 2006.
Québec, 20 février 2010
Montréal, 21 février 2010

DAVID HUTCHENREUTHER, violoncelliste solo assistant à l'Orchestre du Centre national des arts d'Ottawa, se passionne pour la musique de chambre. On a pu l'entendre à La Haye, Montréal, Aldeburgh, Londres, New York, Boston et Détroit. Il a enseigné de nombreuses années à l'Université d'Ottawa, à la Bronx School of Music de New York et à la Elma Lewis School of Fine Arts de Boston.
Gatineau, 19 février 2010

ANDRÉ LAPLANTE, pianiste lauréat de nombreux prix dont la médaille d'argent au prestigieux Concours international Tchaïkovsky de Moscou. Il s'est illustré dans les plus grands centres culturels d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Extrême-Orient et compte plusieurs enregistrements. Depuis 2005, il enseigne au Conservatoire de musique de Montréal.
Saguenay, 3 mai 2010

RACHEL LAURIN, organiste et compositrice, est une disciple de Raymond Daveluy. Ses activités de concertiste l'ont amenée dans les grandes villes du Canada, des États-Unis et de l'Europe.
Gatineau, 16 janvier 2010

ÉLISE LAVOIE, violoniste, joue fréquemment avec Les Violons du Roy, l'Orchestre symphonique de Québec, l'Orchestre Métropolitain et La Pietà. Elle est également cofondatrice et codirectrice artistique du festival de musique de chambre Concerts aux Îles du Bic.
Gatineau, 6 février 2010

ALAIN LEFÈVRE, pianiste qui poursuit une brillante carrière internationale, a joué dans plus de 30 pays en récital et avec les grands orchestres internationaux et chefs de renom. Lauréat de six Félix, on lui doit d'avoir fait revivre l'œuvre du pianiste et compositeur André Mathieu.
Trois-Rivières, 28 mars 2010

LES VOIX HUMAINES, duo de violes de gambes composé de Margaret Little et de Susie Napper, sont lauréates du Diapason d'or pour leur quatrième volume de l'intégrale des *Concerts a deux violes esgales* de Sainte-Colombe. Elles ont remporté le Prix Opus 2007 du Conseil québécois de la musique, catégorie Interprète de l'année.
Saguenay, 26 février 2010

MATHIEU LUSSIER, un des bassonistes les plus actifs en Amérique du Nord dans le domaine de la musique ancienne est régulièrement invité par Les Violons du Roy, L'Ensemble Arion, l'orchestre baroque Tafelmusik et Apollo's Fire et l'orchestre baroque de Cleveland.
Gatineau, 4 février 2010

MAGNITUDE 6, groupe de musiciens montréalais, interprète principalement le répertoire contemporain de facture classique, la musique du monde, le jazz et le métal, et privilégie le répertoire de création. Le groupe est formé de **FRÉDÉRIC DEMERS** et **THIERRY CHAMPS**, trompettistes, **LAURENCE LATREILLE-GAGNÉ**, corniste, **SIMON CÔTÉ-JOLICOEUR**, tromboniste, **SAMUEL LALANDE-MARKON**, tubiste et **FRÉDÉRIC LAPOINTE**, batteur.
Val-d'Or, 27 septembre 2009

LIONEL MARCHETTI, compositeur électroacoustique, a travaillé à l'Université Lumière Lyon 2 où il a animé des ateliers sur l'« art du haut-parleur », du son enregistré, de la musique concrète et des techniques électroacoustiques. Il a composé au Groupe de recherches musicales de Paris et travaillé dans différents studios à Alfortville, Grenoble, Annecy et Reims.
Montréal, 18 novembre 2009

PASCALE MARGELY, professeure de flûte au Conservatoire de musique de Gatineau et à l'École de musique de l'Outaouais, travaille également pour le Théâtre lyrique de Hull, Espace musique et les Concerts Ponticello. La musique contemporaine canadienne l'attire particulièrement et elle collabore avec le compositeur Jan Järvillepp.
Val-d'Or, 23 janvier 2010

CHANTAL MASSON-BOURQUE, altiste et chef de chœur, a joué en soliste avec l'Orchestre symphonique de Québec et enregistré de nombreux concertos avec les orchestres de Radio-Canada. Comme chambriste, elle se fait entendre au Québec, au Canada, aux États-Unis, en France, en Finlande, au Japon et en Russie.
Val-d'Or, 30 janvier 2010



Antonio Meneses

ANTONIO MENESES, violoncelliste, s'est illustré avec les plus prestigieux orchestres et a donné plusieurs concerts de musique de chambre. Il donne des cours d'interprétation en Europe, aux États-Unis, au Japon et enseigne au Conservatoire de Berne en Suisse.

Montréal, 4 mai 2010

PAUL MERKELO, trompettiste, est reconnu dans toute l'Amérique du Nord comme l'un des plus éminents de sa génération. Ses qualités techniques exceptionnelles et son sens du lyrisme lui ont valu les éloges des critiques musicaux les plus influents. Il occupe le poste de trompette solo à l'Orchestre symphonique de Montréal depuis 1995.

Gatineau, 30 janvier 2010

ANDRÉ MOISAN, clarinettiste, occupe le pupitre de saxophone solo et de clarinette basse à l'Orchestre symphonique de Montréal depuis 1999. Ses nombreux concerts, notamment à Carnegie Hall, au Royal Concertgebouw et à Radio-Berlin, lui ont valu de se classer parmi les interprètes de premier plan.

Gatineau, 15 et 16 janvier 2010

CHARLES PAPASOFF, saxophoniste, compositeur, arrangeur, acteur, réalisateur et producteur, a composé la musique des films de la réalisatrice italienne Anna di Francisca et de la Québécoise Marie Jan Seille. Il a également composé la musique de *L'homme filigrane* de la chorégraphe française Myriam Naisy et celle du ballet *Tristan et Iseult* pour les Ballets Jazz de Montréal.

Saguenay, 16 avril 2010

LOUISE PELLERIN, hautboïste, mène une carrière internationale exceptionnelle comme soliste et chambriste et hautbois solo des ensembles Camerata Salzburg et Cappella Andrea Barca. Elle est régulièrement invitée dans de grands festivals. Passionnée d'enseignement, elle est professeure à l'Université des arts de Zurich et à l'Académie Orford.

Trois-Rivières, 9 février 2010

GUY PELLETIER, flûtiste, a joué avec plusieurs formations de musique du monde, contemporaine, classique, jazz et rock. Membre fondateur du Nouvel Ensemble Moderne et de l'Ensemble Pentaèdre, il enseigne la flûte traversière classique et jazz au Cégep de Trois-Rivières et à l'Université Concordia.

Gatineau, 13 février 2010

MENAHÉM PRESSLER, pianiste au sein du Trio Beaux Arts qu'il a fondé, il est un des musiciens les plus connus et respectés du monde grâce à une carrière qui s'étend sur plus de cinq décennies. Il présente de nombreux concerts, donne des cours de maître dans divers pays et participe aux jurys de concours prestigieux. On l'entend également avec les quatuors Juilliard, Emerson, Guarneri et Cleveland.

Montréal, 4 mai 2010

PROXIMA CENTAURI, ensemble de musique de chambre composé de **MARIE-BERNADETTE CHARRIER**, directrice artistique et saxophoniste, **CLÉMENT FAUCONNET**, percussionniste, **CHRISTOPHE HAVEL**, électroacousticien, **SYLVAIN MILLEPIED**, flûtiste, et **HILOMI SAKAGUCHI**, pianiste, développe un répertoire original et novateur en interprétant des créations de compositeurs des XX^e et XXI^e siècles. Le groupe travaille en collaboration avec des scénographes, des créateurs lumière et des plasticiens.
Rimouski, 19 février 2010

VADIM REPIN, violoniste révélé grâce au Concours Reine Élisabeth de Belgique et l'un des violonistes les plus charismatiques de sa génération, a joué sous la direction de chefs prestigieux. Fervent défenseur de la musique nouvelle, il a été ovationné pour ses interprétations du *Concerto pour violon* de John Adams dirigées par le compositeur. Il est un habitué des grands festivals.
Montréal, 24 février 2010

LUIS SAROBE, pianiste, poursuit une carrière de soliste et de chambriste. Professeur de piano et pianiste accompagnateur au Conservatoire depuis 1983, il a enseigné à Val-d'Or puis à Rimouski depuis 1995.
Gatineau, 6 février 2010

MARIKO SATO, pianiste, donne des récitals en solo et en musique de chambre au Canada, au Japon, aux États-Unis, en Suisse, en Belgique et en République fédérale de Russie. Elle donne régulièrement des séminaires sur la technique Taubmann, le développement du potentiel du jeu pianistique et la prévention des blessures.
Val-d'Or, 24 janvier 2010

EMMANUEL SÉJOURNÉ, percussionniste spécialisé dans les claviers et compositeur, est responsable pédagogique du Département de percussion au Conservatoire de Strasbourg. Il a créé, en France, un cycle supérieur d'études consacré à cette spécialité. Ses cours de maître remportent un grand succès dans les grands conservatoires d'Europe, d'Asie et des États-Unis.
Québec, 15 novembre 2010

PATRICE SERVANT, guitariste, se spécialise en musique flamenco du Pérou et de l'Espagne. L'improvisation est toujours présente dans la musique du virtuose qui se plaît à marier le jazz, les rythmes afro-cubains et le flamenco. Également compositeur, il crée des sonorités qui touchent les gens et les animent.
Gatineau, 19 mars 2010

CHRISTIAN TETZLAFF, violoniste prodige, s'attire les plus somptueux éloges par ses interprétations réfléchies et sensibles. Aussi à l'aise dans les répertoires classique et romantique que dans la musique contemporaine et celle du XX^e siècle, il a été élu « musicien de l'année » par la Musical America en 2005. Plusieurs de ses enregistrements ont été récompensés par des prix prestigieux.
Montréal, 16 mars 2010

CHRISTIAN VACHON, violon solo de l'Orchestre symphonique de Gatineau et chambriste passionné, a fondé le Delta Trio qui s'est notamment produit dans différentes villes de Taiwan. Il est un membre élu de la Pi Kappa Lambda Music Honors Society.
Val-d'Or, 23 janvier 2010



EN ART DRAMATIQUE

Dans nos deux établissements d'art dramatique, à Montréal et à Québec, les élèves finissants donnent des représentations publiques afin de se préparer à la vie professionnelle. Ils sont souvent dirigés par des metteurs en scène reconnus qui leur prodiguent de précieux conseils tant au plan de l'interprétation que de la mise en scène. En 2009-2010, nos élèves ont bénéficié de la présence de cinq metteurs en scène chevronnés.



Jean-Sébastien Ouellette

photo: Nicolas-Frank Vachon

AU CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE QUÉBEC

NANCY BERNIER a fait la mise en scène de *Madame* et *Petite fille* de Nina Berberova. Directrice artistique, metteuse en scène et comédienne, depuis sa sortie du Conservatoire d'art dramatique de Québec en 1990, Nancy Bernier a fait plus de 20 mises en scène professionnelles et on a pu la voir dans 25 productions théâtrales. Depuis 10 ans, elle dirige artistiquement des projets d'envergure comme le Parcours 400 ans chrono, la soirée du Sommet des gouverneurs et la Maison des frissons (Expo-Québec). Grâce à sa vision audacieuse et personnelle, elle a ajouté dernièrement une corde à son arc en concevant et en dirigeant des expositions muséologiques, dont « François, premier évêque de Québec ». Elle œuvre aussi à titre de consultante pour l'idéation de nombreux projets artistiques.

JEAN-SÉBASTIEN OUELLETTE a mis en scène *Salem* d'après l'œuvre d'Arthur Miller. Depuis sa sortie du Conservatoire d'art dramatique de Québec en 1994, Jean-Sébastien Ouellette a participé à plus d'une quarantaine de productions. Il a interprété Oreste (*Andromaque* de Racine), Béranger (*Le roi se meurt* de Ionesco), Rodrigue (*Le Cid* de Corneille) et Monseigneur Charbonneau (*Charbonneau et le chef*). Il a fait la mise en scène de *À tu et à toi* et *La robe de Gulnara*, deux textes d'Isabelle Hubert et bientôt *Don Juan* de Molière. Il enseigne le jeu scénique à l'Université Laval.

AU CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL

CARL BÉCHARD a mis en scène le spectacle *Trio Feydeau*. Très présent sur les scènes, mais aussi derrière le rideau dans le milieu théâtral québécois, il a mis en scène le très prisé *Malade imaginaire* de Molière, au Théâtre du Nouveau Monde, en 2006, *Ceci n'est pas un Schmürz!* et *Et Vian! dans la gueule...* Sur les planches, il a fait partie des productions *L'asile de la pureté*, *Glengarry Glen Ross*, *Cabaret des mots*, *Le Misanthrope*, *Ogre*, *Woyzeck*, *Les liaisons dangereuses*, *La commedia dell'arte* et *Tartuffe*. Il entre aussi dans le processus de création de *Ubu* avec Denis Marleau à la mise en scène. À la télévision, on remarque son personnage d'Harold Morrissette dans *Virginie*. Il a aussi été de la distribution de *Quatre et demi*, *Watatatow*, *Les Bougon*, *L'ombre de l'épervier* et *Le temps d'une paix*. Carl Béchard enseigne au Conservatoire d'art dramatique de Montréal depuis 1989.

PHILIPPE SOLDEVILA a traduit, adapté et mis en scène *Divines paroles* de Ramón del Valle Inclán. Né de parents espagnols, Philippe Soldevila a toujours été fasciné par la culture et la riche tradition théâtrale européenne. Avec sa compagnie *Sortie de secours*, fondée en 1989, il s'efforce de dénicher, de traduire, d'adapter et de monter des pièces étrangères et généralement peu connues du public québécois. Homme de défi, pour lui, rien ne sert de monter une pièce si on sait d'avance de quoi aura l'air le produit final. Il est le bricoleur qui fonctionne par essais et erreurs et qui se nourrit des propositions de l'équipe qui l'entoure. Depuis 20 ans maintenant, il se lance ainsi sans filet dans l'inconnu de la création. En se mettant dans l'eau chaude, il se force à se renouveler. Ce sont les incompréhensions et les problèmes qu'il rencontre dans le travail qui le motivent et forment l'artiste qu'il est.

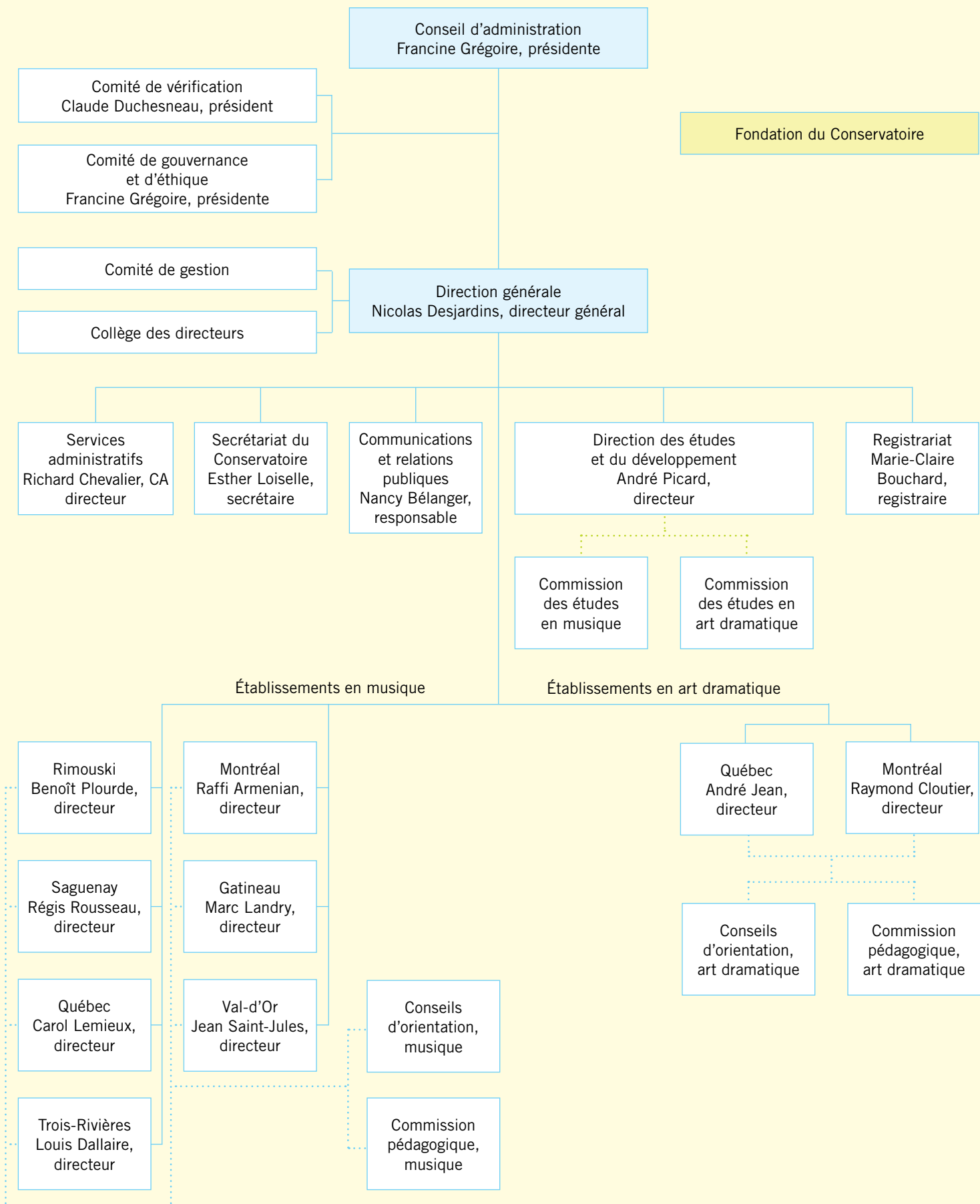


photo: Robert Etcheverry

Carl Béchard

SERGE MANDEVILLE, a effectué la traduction et la mise en scène du spectacle *DIX*. Dès sa sortie du Conservatoire, Serge Mandeville fonde la compagnie *Absolu Théâtre*. Sa pièce *Ailleurs*, présentée au Prospero, lui vaut plusieurs bourses et nominations. Il participe à de nombreuses productions sans jamais faire de discrimination sur le prestige du projet. Cette ouverture et ce besoin lui donnent la chance de fouler les planches du Théâtre du Rideau Vert, de jouer dans ses propres pièces et aussi de mettre sur pied les soirées Théâtre tout court, qui sont à l'origine de *DIX*. Au fil des projets, il en vient à assumer la mise en scène. Il y développe un style où tout ce qui se trouve sur la scène est essentiel et tout ce qui est superflu doit partir, ce principe s'applique autant au jeu qu'aux décors et aux costumes.

L'organigramme



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration du Conservatoire compte 21 membres, dont 8 sont nommés par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et 3 sont nommés par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. À ces membres s'ajoutent trois directeurs, trois professeurs, un employé non enseignant, deux étudiants et le directeur général du Conservatoire.

Le conseil d'administration détermine les orientations du Conservatoire et approuve la planification stratégique ainsi que les plans d'action annuels qui en découlent. Il recommande à la ministre l'adoption des prévisions budgétaires et des états financiers. Il adopte les règlements et les politiques qui régissent les activités du conseil d'administration, des commissions des études, des conseils d'orientation et des comités spéciaux. Enfin, il établit par règlement les régimes pédagogiques applicables à l'enseignement de la musique et de l'art dramatique qui encadrent notamment l'admission des élèves, les programmes d'étude, l'évaluation des apprentissages et la sanction des études.

Au cours de l'exercice 2009-2010, outre ses activités habituelles, le conseil a adopté plusieurs règlements et politiques en appui à différents éléments de sa planification stratégique et de son plan d'action dont le Règlement sur la bibliothèque, qui institue une bibliothèque pour l'ensemble du réseau de ses établissements, la Politique sur le fonctionnement de la bibliothèque du Conservatoire et la Politique sur le développement des collections de la bibliothèque du Conservatoire.

Le conseil d'administration peut former des comités, des comités consultatifs ou des comités spéciaux, et il détermine leur composition et leur mandat. Il a ainsi formé un comité de gouvernance et d'éthique et un comité de vérification.

Le **comité de gouvernance et d'éthique** est formé de trois membres du conseil qui n'ont aucun lien d'emploi avec le Conservatoire. Il a pour fonctions :

- d'élaborer des règles de gouvernance et un code d'éthique pour la conduite des affaires du Conservatoire applicables aux membres du conseil, aux directeurs ainsi qu'aux autres employés du Conservatoire;
- d'élaborer des profils de compétence et d'expérience pour la nomination des membres du conseil, à l'exception du président du conseil et du directeur général;
- d'évaluer le fonctionnement du conseil.

Les membres de ce comité sont Francine Grégoire, présidente, Albert Millaire et Christian Proulx.

Le **comité de vérification** est formé de trois membres du conseil qui n'ont aucun lien d'emploi avec le Conservatoire. Ce comité a pour fonctions :

- d'approuver le plan annuel de vérification externe du Conservatoire;
- de s'assurer qu'un plan visant une utilisation optimale des ressources du Conservatoire soit mis en place et d'en effectuer le suivi;
- de veiller à ce que des mécanismes de contrôle interne adéquats et efficaces soient mis en place;
- de s'assurer qu'un processus de gestion des risques soit mis en place;
- de réviser toute activité portée à son attention susceptible de nuire à la bonne situation financière du Conservatoire;
- d'examiner les états financiers avec le Vérificateur général du Québec et d'en recommander l'approbation au conseil.

Les membres de ce comité sont : Claude Duchesneau, président, Marcel Côté et Francine Grégoire.

LA PRÉSIDENTE
Francine Grégoire

LE VICE-PRÉSIDENT
Albert Millaire

LES MEMBRES
Gilles Bellemare
Raymond Cloutier
Marcel Côté
Jean-Charles Coutu
Nicolas Desjardins
François Dompierre
Claude Duchesneau
Guillaume Dumais-Lévesque
Marie-Thérèse Fortin
Michel Gonneville
Jacinthe Harbec
France Lachance
Marc Landry
Carol Lemieux
Danielle Le Saux-Farmer
Marie-France Maheu
France Munger
Michel Nadeau
Benoît Plourde
Christian Proulx

Les commissions des études

Le Conservatoire compte deux commissions des études, soit une pour l'enseignement de la musique et une pour l'enseignement de l'art dramatique. Chacune de ces commissions est composée du directeur des études, de professeurs et d'élèves, d'un ancien élève et d'au moins un directeur.

Les commissions des études ont pour fonction de conseiller le Conservatoire sur toute question concernant le régime pédagogique, les programmes de formation, l'évaluation des apprentissages et la sanction des études du domaine de sa compétence.

Les commissions peuvent aussi donner leur avis à l'égard du calendrier scolaire, des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes, de la politique institutionnelle relative à la qualité de la langue ou de toute autre politique du Conservatoire relative au développement de l'enseignement et de la formation.

En regard de la planification stratégique triennale 2008-2011 et du plan d'action 2009-2010 du Conservatoire, les travaux de la Commission des études en musique ont notamment mené à l'augmentation de la durée des périodes d'enseignement de certaines matières ainsi qu'au rehaussement de certaines exigences requises pour l'admission aux programmes réguliers en musique ainsi que pour le passage d'un cycle à un autre.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES EN MUSIQUE

M. Christian Vachon, président, professeur au Conservatoire de musique de Gatineau

M. Claude Brisson, professeur au Conservatoire de musique de Québec

M. Jean-Paul DesPins, professeur à l'Université du Québec à Montréal

M. Étienne Fillion, élève au Conservatoire de musique de Trois-Rivières

M. Pierre Genest, ancien élève du Conservatoire

M. Jean-Christophe Guelpa, professeur au Conservatoire de musique de Trois-Rivières

M. Marc Landry, directeur du Conservatoire de musique de Gatineau

M^{me} Élise Lavoie, professeur au Conservatoire de musique de Rimouski

M. Stéphane Lebrun, élève au Conservatoire de musique de Québec

M^{me} Suzanne Ouellet, professeur au Conservatoire de musique de Val-d'Or

M. André Picard, directeur des études et du développement au Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

M. Serge Provost, professeur au Conservatoire de musique de Montréal

M^{me} Annie Vanasse, professeur au Conservatoire de musique de Saguenay

Pour sa part, la Commission des études en art dramatique n'a pas siégé en 2009-2010 afin de permettre les importants travaux d'harmonisation du régime pédagogique des deux établissements d'enseignement de l'art dramatique. Conformément à la loi (c. C-62.1, art. 20), un seul régime pédagogique est dorénavant applicable à l'art dramatique au terme de l'année 2009-2010.

LE MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES EN ART DRAMATIQUE

M. André Jean, président, directeur du Conservatoire d'art dramatique de Québec
M. Raymond Cloutier, directeur du Conservatoire d'art dramatique de Montréal
M. Benoît Dagenais, professeur au Conservatoire d'art dramatique de Montréal
M. Denis Denoncourt, professeur au Conservatoire d'art dramatique de Québec
M^{me} Michèle Dorion, élève du Conservatoire d'art dramatique de Montréal
M^{me} Suzanne Lantagne, professeure au Conservatoire d'art dramatique de Montréal
M. Jacques Leblanc, ancien élève du Conservatoire
M. Michel Nadeau, professeur au Conservatoire d'art dramatique de Québec
M. André Picard, directeur des études et du développement au Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec
M. Maxime Robin, élève au Conservatoire d'art dramatique de Québec
Poste vacant, membre nommé par la Commission

Les conseils d'orientation

Conformément à la Loi sur le Conservatoire, chacun des neuf établissements d'enseignement du réseau compte un conseil d'orientation constitué du directeur de l'établissement, d'un certain nombre de professeurs et d'élèves, d'un employé non enseignant et de personnes issues du milieu socioculturel dans lequel évoluent les établissements. Le conseil d'orientation a pour fonction de donner son avis sur :

- toute question que lui soumet le Conservatoire concernant les orientations de l'établissement, en tenant compte des besoins régionaux et des perspectives d'intégration des diplômés au marché du travail;
- l'amélioration des services dispensés par l'établissement.

Le conseil d'orientation doit être consulté sur :

- les modalités d'application du régime pédagogique de l'établissement;
- l'organisation scolaire;
- les projets de règles concernant la conduite et la discipline des élèves;
- le budget alloué à l'établissement.

LES MEMBRES DES CONSEILS D'ORIENTATION DES SEPT ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

EN 2009-2010

POSTES / FONCTIONS	Gatineau	Montréal	
Trois enseignants de l'établissement élus par leurs pairs (mandat de deux ans, renouvelable une fois)	Alain Lamothe Yves Léveillée Pascale Margely	Johanne Arel Claire Ouellet Serge Provost	
Le responsable pédagogique de l'établissement d'enseignement (membre d'office, si ce poste existe)	Chantal Legault	Guy Fouquet	
Un membre du personnel non enseignant de l'établissement élu par ses pairs (mandat de deux ans, renouvelable une fois)	Denis Thibault	Jean Landry	
Un élève à temps plein de l'établissement élu par ses pairs (mandat d'un an, renouvelable une fois)	Benoit Constant	Guillaume Garand-Rousseau	
Un parent d'élève, ne faisant pas partie du personnel de l'établissement d'enseignement, élu par ses pairs (mandat de deux ans, renouvelable une fois)	Marie-Josée Bergeron	Yvan Hains	
Une personne nommée par les autres membres du Conseil d'orientation après consultation d'organismes du milieu de la musique (mandat de deux ans, renouvelable une fois)	Serge Fortin	—	
Une ou deux personnes nommées par les autres membres du Conseil d'orientation après consultation des milieux de l'éducation et de la formation (mandat de deux ans, renouvelable une fois)	Claude Belisle Catherine Gagné	Denis Tanguay	
Un ou des membres additionnels nommés par les autres membres du conseil d'orientation (mandat de deux ans, renouvelable une fois)	Robert Gendron	Richard Charron	

LES MEMBRES DES CONSEILS D'ORIENTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE L'ART DRAMATIQUE

EN 2009-2010

POSTES / FONCTIONS	Montréal	Québec
Deux enseignants de l'établissement élus par leurs pairs (mandat de deux ans, renouvelable une fois)	Yves Morin Patricia Nolin	Linda Laplante Bernard White
Un membre du personnel non enseignant de l'établissement élu par ses pairs (mandat de deux ans, renouvelable une fois)	Guylaine Godmer	Lucie Beauvillier
Un élève à temps plein de l'établissement élu par ses pairs (mandat d'un an, renouvelable une fois)	Michèle Dorion	Maxime Robin
Deux personnes nommées par les autres membres du Conseil d'orientation après consultation d'organismes que le Conservatoire juge représentatifs du milieu de l'art dramatique (mandat de deux ans, renouvelable une fois)	Frédéric Blanchette Geneviève Rioux (présidente)	Vacant
Une personne nommée par les autres membres du Conseil d'orientation après consultation de collèges d'enseignement général et professionnel et d'établissements d'enseignement de niveau universitaire (mandat de deux ans, renouvelable une fois)	Georges Adamczyk	Vacant
Un membre additionnel nommé par les autres membres du Conseil d'orientation (mandat de deux ans, renouvelable une fois)	Michel Desjardins	Vacant

Québec	Rimouski	Saguenay	Trois-Rivières	Val-d'Or
Andrew Clayden François Paradis Réal Toupin	Josée April Gabriel Dionne Luis Sarobe	Louise Bouchard Jacinthe Couture Pierre Lamontagne	Gilles Bellemare Michel Kozlovsky Denise Trudel	Donald Ferland Hélène Marchand Pierre-Louis Thérien
Carole Béland	Carmen Parent	Monique Robitaille	s/o	s/o
Dominique Dubé	Marie-Claude Soucy	France Tremblay	Pascal Pépin	Claudine Bélanger
Émilie Baillargeon	Élisabeth Bouchard Bernier	Marie-Kristine Coulombe	Étienne Fillion	Miguel Labbée
Marie Lachance	Frédéric Deschenaux	Marlène Claveau	Jacinthe Lachance	Serge Gaudreault
—	Natacha Huot	Jacques Clément	Thérèse Boutin	Bertrand Lessard
—	Renaud Bouillon Édith De Champlain	Francine Belle-Isle	André Godbout Guy Lavigne	Linda Perron-Beauchemin
—	—	Marie-Dominique Bergeron Christine Boily	Claude Beaudoin Stella Montreuil	—

La Fédération des associations d'élèves du Conservatoire

La Fédération des associations d'élèves du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (FAECMADQ), était constituée en janvier 2007. Avec une association d'élèves dans chacun des neuf établissements du Conservatoire, la Fédération compte neuf membres qui se sont réunis à quatre occasions au cours de l'exercice 2009-2010.

Le 12 septembre 2009, les neuf délégués de la Fédération ont tenu leur assemblée générale annuelle au cours de laquelle ils ont tenu leur collège électoral annuel afin de combler les différents postes exécutifs. La Fédération procédait également à l'élection de deux élèves, un en art dramatique et un en musique, pour siéger au conseil d'administration, et de deux élèves en musique pour siéger à la commission des études en musique.

De nombreux projets ont été réalisés ou mis en chantier au cours de l'exercice 2009-2010.

Grâce à des bases de fonctionnement maintenant bien établies, la Fédération a pu :

- développer le dialogue avec la Direction générale du Conservatoire;
- faire valoir le point de vue de la Fédération quant à la composition des jurys d'examens terminaux auprès de la Direction générale;
- appuyer le projet de baccalauréat et de maîtrise en composition;
- assurer le suivi du dossier des services aux élèves, notamment le soutien psychologique, l'aide aux demandes de bourses et l'intégration au marché du travail;
- recommander que le Concours d'analyse soit offert aux élèves;
- participer à l'élaboration de la tournée de *L'ENVOLEE SYMPHONIQUE*;
- accroître sa visibilité et favoriser les échanges sociaux au camp musical de *L'ENVOLEE SYMPHONIQUE*.

Toutes ces actions ont manifestement contribué à améliorer la visibilité de la Fédération auprès de ses membres et, plus largement, dans le réseau du Conservatoire.

Au cours de la dernière année, la Fédération a été consultée sur plusieurs sujets ayant trait aux programmes de formation, à leur encadrement et à l'évaluation. Elle a notamment contribué activement aux travaux qui ont abouti à l'adoption, par le conseil d'administration, de la politique sur la reconnaissance de l'engagement étudiant.

Les administrateurs de la FAECMADQ en 2009-2010 sont :

LE PRÉSIDENT

Guillaume Dumais-Lévesque, délégué du Conservatoire de musique de Montréal
(donne sa démission le 21 octobre 2009)

Stéphane Lebrun, délégué du Conservatoire de musique de Québec
(assure l'intérim avant d'être dûment élu président le 28 novembre 2009)

LE SECRÉTAIRE

Étienne Fillion, délégué du Conservatoire de musique de Trois-Rivières

LE TRÉSORIER

Stéphane Lebrun, délégué du Conservatoire de musique de Québec

LES ADMINISTRATEURS

Gaël Chabot-Leclerc, délégué du Conservatoire de musique de Rimouski

Kasia Jasinska, déléguée du Conservatoire de musique de Gatineau

Louis Labarre, délégué du Conservatoire d'art dramatique de Montréal

Danielle Le Saux-Farmer, déléguée du Conservatoire d'art dramatique de Québec

Philippe Turcotte, délégué du Conservatoire de musique de Val-d'Or



photo : Jacques Lessard

L'ENVOLEE SYMPHONIQUE 2010 – Quand la musique rencontre la poésie au Palais Montcalm, le 30 mai. Ce concert réunissait 95 élèves du Conservatoire sélectionnés dans les sept établissements d'enseignement de la musique, sous la direction de Raffi Armenian, ainsi que 20 élèves en art dramatique mis en scène par Suzanne Lantagne.

La mise en œuvre du plan stratégique 2008-2011

LE BILAN DE L'AN 2

ORIENTATION 1

Développer le plein potentiel de chaque élève recruté par le Conservatoire

ORIENTATION 2

Consolider le rôle d'agent de développement

ORIENTATION 3

Exploiter au mieux le récent statut de corporation publique autonome du Conservatoire

ACTIONS PRIORITAIRES	STATUT			RÉSULTATS VISÉS
	Réalisé	En voie de réalisation	Différé	
PÉDAGOGIE				
Obtenir l'autorisation d'accorder des grades et des diplômes universitaires en musique, profil Composition, ainsi qu'en art dramatique.		✓		Avoir assuré aux élèves un traitement et une reconnaissance de leur formation qui soient équitables au regard de leur niveau et de leur travail.
Compléter la fusion des deux régimes pédagogiques en art dramatique.	✓			Avoir favorisé une plus grande mobilité pour les élèves.
Procéder à des échanges de cours avec d'autres institutions d'enseignement supérieur et poursuivre la conclusion d'ententes dans le cadre de l'évaluation de la commission d'évaluation des programmes.	✓			Avoir favorisé la qualité de l'enseignement et haussé le niveau des services.
Amorcer les démarches préliminaires pour la mise en place d'une politique institutionnelle d'évaluation des enseignements.	✓			Avoir développé les partenariats, le maillage et l'échange de projets avec le milieu.
Réviser les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages en musique.		✓		Avoir développé des partenariats et des projets communs entre les établissements du Conservatoire.
Redéfinir le profil des élèves à recruter et revoir les normes d'admission.		✓		
Assurer une veille stratégique des grandes tendances observées dans le monde.	✓ (en continu)			
Analyser la possibilité de développer la formation à distance par les moyens technologiques appropriés.		✓		
Développer la notion d'écoles affiliées.		✓		
Harmoniser le contenu et la structure de présentation des programmes externes.	✓			
Participer à la rédaction du Rapport annuel d'activités du Conservatoire.	✓			

ACTIONS PRIORITAIRES	STATUT			RÉSULTATS VISÉS
	Réalisé	En voie de réalisation	Différé	
ADMINISTRATION				
Soutenir par des mesures appropriées la disponibilité des ressources du réseau tant humaines que matérielles.	✓ (en continu)			Avoir haussé le niveau d'utilisation des ressources humaines et matérielles.
Informatiser les centres de documentation et les collections :				Avoir développé certains services du Conservatoire dans les centres et en région.
1. Obtenir le financement requis.	✓			
2. Informatiser les collections et la gestion des bibliothèques.		✓		Avoir adopté des principes de reddition de comptes et d'évaluation de la qualité des services à la population qui soient en accord avec les attentes gouvernementales en matière de gouvernance.
3. Se doter de règlements et de modèles de répartition des ressources.	✓			
4. Structurer le volet archivistique.		✓		Avoir identifié les besoins de l'institution en matière de technologies de l'information et la façon d'y répondre adéquatement.
Construire un plan d'acquisition et d'entretien de l'équipement et des instruments :				
1. Implanter le système d'inventaire.	✓			Avoir collaboré à la restructuration de la Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.
2. Établir un diagnostic sur l'état actuel du parc.	✓			
3. Élaborer une politique d'acquisition et d'entretien des équipements.		✓		Avoir augmenté le sentiment d'appartenance des professeurs et du personnel de soutien en créant un bon climat de travail.
4. Se doter d'un plan triennal d'investissement mis à jour.		✓		
Élaborer les prochaines conventions collectives en les adaptant à la réalité du Conservatoire :				Avoir développé des partenariats et des projets communs entre les établissements du Conservatoire.
1. Établir les cibles à atteindre et élaborer une stratégie de négociation.	✓			
2. Procéder aux négociations.		✓		
3. Adopter et mettre en application les conventions collectives de travail.		✓		
Revoir l'organisation du travail du personnel de la Direction générale.	✓			
Procéder à une mise à jour des descriptions d'emploi.		✓		
Produire un état de situation de la réforme administrative concernant l'ensemble des établissements.		✓		
Proposer et faire adopter une nouvelle structure de tarification mieux adaptée aux services disponibles.	✓ (en continu)			
Analyser l'intérêt de développer une Déclaration de services aux citoyens.		✓ (valeurs organisationnelles)		
Planifier et organiser des prestations de l'orchestre du réseau du Conservatoire regroupant musique et art dramatique.	✓			
Responsabiliser les gestionnaires au nouveau contexte de reddition de comptes.		✓		
Dégager les ressources nécessaires pour la réalisation des projets d'échange ponctuels d'élèves et des professeurs.		✓		
Identifier les besoins des élèves en matière de services complémentaires et identifier les ressources locales disponibles.			✓	

ACTIONS PRIORITAIRES	STATUT			RÉSULTATS VISÉS
	Réalisé	En voie de réalisation	Différé	
COMMUNICATIONS				
Accroître l'utilisation des médiums électroniques pour promouvoir le Conservatoire.	✓ (en continu)			Avoir accru la renommée des professeurs et leur sentiment d'appartenance à l'institution.
Communiquer largement à l'interne et à l'externe les activités musicales et théâtrales : concert, cours de maître ou exercice pédagogique	✓ (en continu)			Avoir renforcé la visibilité et la crédibilité du Conservatoire.
Augmenter la couverture éditoriale dans les médias.	✓			Avoir collaboré à la restructuration de la Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.
Mettre à contribution les associations d'anciens élèves dans le suivi de la carrière des anciens du Conservatoire.	✓			Avoir collaboré à la reddition de comptes du Conservatoire.
Développer le module de « Suivi des anciens » dans SAGIC.			✓	
Participer activement aux congrès, colloques, débats et autres événements d'intérêt.	✓			
Contribuer à la publication et à la diffusion des ouvrages, articles, conférences des professeurs du Conservatoire.	✓ (en continu)			
Être présent et se tenir informé de l'évolution des services offerts dans le milieu (revues, abonnements, liste de distribution, etc.)	✓ (en continu)			
Contribuer à sensibiliser les différents intervenants à l'importance de leur collaboration pour transmettre l'information.	✓			
Collaborer avec la Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec pour élaborer un calendrier d'activités et des outils spécifiques de promotion de la Fondation auprès de possibles donateurs.	✓ (en continu)			
Produire et diffuser à tout le réseau un Rapport annuel d'activités.	✓			

ACTIONS PRIORITAIRES	STATUT			RÉSULTATS VISÉS
	Réalisé	En voie de réalisation	Différé	
SECRETARIAT				
Tenir des séances du conseil d'administration du Conservatoire au cours de l'année scolaire 2009-2010 et prendre les moyens nécessaires pour assurer la réalisation des suivis qui en découlent.	✓			Avoir collaboré à la bonne marche des nouvelles structures de gestion du Conservatoire.
Répondre aux demandes ministérielles diverses : fiches pour rentrées parlementaires, défense des crédits, informations <i>ad hoc</i> , et autres.	✓			Avoir collaboré à la reddition de comptes du Conservatoire auprès du Ministère.
Produire le bilan de l'an 1 du Plan d'action de développement durable du Conservatoire en conformité avec la Loi sur le développement et la stratégie gouvernementale afférente.	✓			Avoir renforcé la visibilité et la crédibilité du Conservatoire.
Produire un cadre de gestion environnementale.		✓		Avoir obtenu des informations sur le degré de satisfaction de la clientèle et du milieu au regard des services offerts par le Conservatoire.
Réaliser un sondage de satisfaction auprès des élèves, des professeurs, du personnel et des partenaires externes et rendre les résultats publics.	✓			Avoir collaboré à la restructuration de la Fondation du Conservatoire.
Répondre de l'application, au Conservatoire, de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.	✓			
Coordonner le travail du comité d'évaluation pour l'attribution des bourses de la Fondation du Conservatoire : analyse des dossiers de candidatures, rencontre du comité d'évaluation et suivi des décisions qui y sont prises.	✓			
Produire le suivi annuel de la mise en œuvre de la planification stratégique du Conservatoire.	✓			
Participer à la rédaction du Rapport annuel d'activités du Conservatoire.	✓			



Le développement durable

La Loi sur le développement durable, sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 avril 2006, engageait le gouvernement à mettre en œuvre une stratégie gouvernementale de développement durable, laquelle fut adoptée en décembre 2007. Elle prévoyait que tous les ministères et organismes gouvernementaux contribuent à l'atteinte des objectifs qui y sont inscrits, notamment en produisant leur propre plan d'action de développement durable.

En tant que corporation publique autonome, le Conservatoire a donc produit un plan d'action de développement durable *Quand l'avenir est aujourd'hui*, qu'il a rendu accessible dans son site Web, le 31 mars 2009. Le plan d'action étant opérationnel à compter de 2009-2010, les activités de mise en œuvre font l'objet d'une rubrique dans le présent rapport annuel d'activités pour une première fois. Ce plan vise à favoriser l'intégration du développement durable dans les pratiques quotidiennes de formation, d'information et de gestion de l'institution, de même qu'à travers les événements artistiques qui jalonnent la vie scolaire de son réseau d'établissements de formation musicale et théâtrale.

Le plan d'action convie les élèves, le personnel et les gestionnaires du Conservatoire à pratiquer, dans l'exercice de leurs fonctions, les meilleurs choix possibles eu égard aux considérations sociales, environnementales, économiques et culturelles en présence.

La première année de réalisation du plan d'action de développement durable du Conservatoire a vu un nombre croissant d'employés et d'élèves porter une attention plus soutenue aux impacts des activités du Conservatoire sur leur milieu. D'ailleurs, quelques-unes des heureuses initiatives qui ont vu le jour dans nos établissements d'enseignement feront désormais partie intégrante du plan d'action.

Si le bilan de l'an 1 est encourageant à plus d'une enseigne au regard de la mobilisation et de la participation des individus à la mise en œuvre du plan d'action de développement durable. L'exercice n'en révèle pas moins les défis majeurs que posent :

- l'ajustement de l'institution à son statut relativement récent de corporation publique autonome;
- la pluralité des réalités sociales, environnementales, économiques et culturelles commandée par son étalement territorial;
- les limitations posées par l'état de ses ressources humaines et financières;
- la nature même de la formation offerte qui nécessite des personnes qu'elles y consacrent l'essentiel de leurs efforts.

ACTION 1

OBJECTIFS

Objectif gouvernemental

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Objectifs organisationnels

Faire connaître le concept de développement durable à l'ensemble du personnel et de la clientèle scolaire du Conservatoire. Faire connaître l'engagement du Conservatoire au regard du développement durable.

ACTION 1	GESTES	SUIVIS
Mettre en œuvre des activités qui contribuent à la réalisation du Plan de sensibilisation et de formation du personnel de l'administration publique.	Préparer ou adapter des outils visant à sensibiliser et à former les diverses catégories de personnes (personnel enseignant et non enseignant, clientèle étudiante, membres des instances chargées de gérer le Conservatoire) au concept de développement durable et aux principes qu'il sous-tend et qui doivent être pris en compte dans la réalisation des actions du Conservatoire.	En continu
	Prendre part à des formations sur le concept de développement durable.	Complété
INDICATEURS	Taux du personnel administratif rejoint par les activités de sensibilisation et de formation	
	Taux de la clientèle scolaire rejointe par les activités de sensibilisation et de formation	
	Taux des membres de comités de gestion rejoints par les activités de sensibilisation et de formation	
CIBLES	100 % du personnel administratif d'ici la fin de l'année 2009	
	50 % de la clientèle scolaire d'ici la fin de l'année 2009	
	100 % des membres des comités de gestion rejoints d'ici la fin de l'année 2009	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	Le Conservatoire a présenté les objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable et le plan d'action de développement durable du Conservatoire à l'ensemble de son personnel administratif et des membres de ses comités de gestion.	

Au cours de l'année scolaire 2009-2010, le Conservatoire a régulièrement participé aux formations offertes par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, notamment à celles concernant les indicateurs annuels de performance administrative (09-09-15), les communications et événements écoresponsables (09-10-15), les pratiques d'acquisitions écoresponsables (09-11-17), le cadre de gestion environnementale 2, 3 et 4 (10-01-13; 10-01-28; 10-30-09).

Le Conservatoire a aussi pris part à la formation sur le recyclage organisée par l'organisme Recyc-Québec (10-05-20).

Des formations sur le développement durable ont été données par le Conservatoire à l'intention des responsables administratifs du réseau dans le cadre de leurs rencontres annuelles: suivi du plan d'action et cadre de gestion environnementale.

Le développement durable fait aussi partie des points statutaires traités au moment de la tenue des Collèges des directeurs — réunions des directeurs des neuf établissements de musique et d'art dramatique du réseau — et est régulièrement mis à l'ordre du jour des séances du conseil d'administration du Conservatoire.

ACTION 2

OBJECTIFS

Objectif gouvernemental

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Objectifs organisationnels

Faire connaître le concept de développement durable à l'ensemble du personnel et de la clientèle scolaire du Conservatoire. Faire connaître l'engagement du Conservatoire au regard du développement durable.

ACTION 2	GESTES	SUIVIS
Rendre présente la préoccupation au regard du développement durable dans le plan de communication et l'inclure dans le Rapport annuel d'activités.	Produire des messages et des capsules sur le développement durable et les intégrer, lorsque jugé à propos, aux outils de promotion, à l'Intranet, au site Web du Conservatoire et à la correspondance électronique.	En continu
	Réserver une section du Rapport annuel d'activités aux activités de développement durable menées par le Conservatoire.	Complété
INDICATEURS	Taux du personnel administratif rejoint par les activités de sensibilisation et de formation	
	Taux de la clientèle scolaire rejointe par les activités de sensibilisation et de formation	
	Taux des membres de comités de gestion rejoints par les activités de sensibilisation et de formation	
CIBLES	100 % du personnel administratif d'ici la fin de l'année 2009	
	50 % de la clientèle scolaire d'ici la fin de l'année 2009	
	100 % membres de comités de gestion rejoints d'ici la fin de l'année 2009	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	En 2009-2010, des messages électroniques sur le développement durable ont régulièrement été expédiés à tous les gestionnaires et employés administratifs. Étant donné l'absence d'une banque d'adresses électroniques de tous les élèves, il a été impossible de mesurer le taux de clientèle scolaire rejointe. Cette cible devra être revue.	

En 2009-2010, le Conservatoire a produit les capsules de sensibilisation électroniques *Le saviez-vous ?* à l'intention des gestionnaires, du personnel et des élèves. Les thèmes suivants y ont été abordés : la participation du Conservatoire à l'effort collectif en faveur du développement durable; l'importance accordée par le Conservatoire à la consommation responsable; les impacts sur l'environnement de l'utilisation des bouteilles de plastique (eau), de la consommation de papier et des produits comestibles emballés; et les suggestions pour remplacer nos mauvaises pratiques. Les établissements d'enseignement rendent ces capsules accessibles aux élèves en les affichant dans les espaces physiques qu'ils fréquentent.

Une rubrique Développement durable apparaît désormais dans le Répertoire d'affaires de la Direction générale du Conservatoire, catalogue électronique Intranet qui regroupe les principaux documents de gestion auxquels ont accès tant le personnel de la Direction générale que celui des établissements d'enseignement du réseau.

Dans les bureaux de sa Direction générale, le Conservatoire met la disposition de son personnel, pour consultation, des articles sur le développement durable glanés dans divers médias.

ACTION 3

OBJECTIFS

Objectif gouvernemental

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Objectif organisationnel

Intégrer le développement durable dans les pratiques de gestion du Conservatoire.

ACTION 3	GESTES	SUIVIS
Mettre en place des mesures visant à favoriser l'écoresponsabilité au sein du Conservatoire et de son réseau d'établissements d'enseignement.	Adopter une politique d'acquisitions qui prenne en compte à la fois les dispositions contenues dans la Politique pour un gouvernement écoresponsable et les singularités du Conservatoire (ex. : rapport qualité-coût-durabilité dans l'achat des instruments).	En cours
	Établir un plan d'entretien de l'équipement et des instruments.	En cours
	Produire un cadre de gestion environnementale.	En cours
INDICATEURS	État d'avancement de la mise en œuvre de pratiques d'entretien et d'acquisition écoresponsables au Conservatoire	
	Production d'un cadre de gestion environnementale	
CIBLES	Mise en place et adoption par le conseil d'administration d'une politique d'acquisition écoresponsable	
	Mise en œuvre d'un plan d'entretien des inventaires à travers le réseau d'établissements d'enseignement du Conservatoire en 2010	
	Élaboration d'un cadre de gestion environnementale pour 2012	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	Le Conservatoire a créé le Comité sur la gestion des équipements dont le mandat est d'assurer la gestion de son parc d'instruments de musique et d'équipements spécialisés ainsi que du mobilier qu'il détient.	
	Le comité, qui s'est réuni à quatre reprises en 2009-2010, prévoit être en mesure de réaliser, au cours de la prochaine année scolaire, un plan d'entretien des inventaires ainsi qu'une politique d'acquisitions qui tienne compte des dispositions contenues dans la Politique pour un gouvernement écoresponsable. Cependant, le comité a produit et rendu disponible aux neuf établissements d'enseignement du réseau du Conservatoire, une nouvelle procédure pour la disposition des surplus mobiliers et des équipements qui privilégie le réemploi des biens.	
	Enfin, les travaux du Groupe de travail sur le cadre de gestion environnementale du Conservatoire ont mené à l'élaboration d'un plan de gestion environnementale. Le Conservatoire sera en mesure de déposer son cadre de gestion en décembre 2010, deux ans avant la date prévue dans son plan d'action.	

ACTION 4

OBJECTIFS

Objectif gouvernemental

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.

Objectif organisationnel

Favoriser la consommation responsable au Conservatoire

ACTION 4	GESTES	SUIVIS
Gérer les matières résiduelles selon le principe des 3RV (Réduire, Réemployer, Recycler et Valoriser)	Augmenter le recours aux produits recyclés et recyclables.	En continu
	Réduire l'utilisation de papier devant être recyclé en recourant systématiquement à l'impression recto verso partout dans le réseau.	Réalisé
	Augmenter l'utilisation des technologies de l'information dans les communications avec le personnel, la clientèle étudiante et les partenaires.	En continu
INDICATEURS	Poursuite et développement des actions entreprises en matière de gestion des matières résiduelles : <ul style="list-style-type: none"> doter tous les établissements d'enseignement de bacs de récupération bien identifiés — carton, papier, plastique, verre, métal — et bien situés; réduire la consommation de papier; mettre en place un portail Internet qui permette une prestation électronique de services auprès du personnel, de la clientèle scolaire et de la population en général. 	
CIBLES	Bacs de récupération : fin de 2010 Diminuer de 20 % la consommation de papier d'ici la fin de 2010	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	100 % des établissements d'enseignement du Conservatoire sont munis de bacs de récupération : papier, carton, multimatères. Les pratiques du Conservatoire en matière d'acquisition de papier, de fournitures de bureau et de cartons contenant des fibres postconsommation respectent les normes gouvernementales minimales requises.	

Le Conservatoire, par le biais d'une directive, incite tout son personnel à privilégier l'option d'impression recto verso. La direction des technologies de l'information du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a informé ses clients, dont le Conservatoire, que des travaux sont en cours pour que le recto verso devienne l'option d'impression par défaut.

Le Conservatoire a rendu public son plan directeur des technologies de l'information et en a confié le déploiement, au cours des prochaines années, à une personne nouvellement recrutée. Parmi les activités prévues, la réalisation d'un portail Internet qui permettra de communiquer et de travailler en ligne.

Parallèlement, plusieurs initiatives ont vu le jour qui ont pour but :

1) de réduire la consommation de papier utilisé par le Conservatoire :

- montage sur Powerpoint des documents nécessaires aux réunions tenues par les diverses instances du Conservatoire;
- utilisation optimale du courrier électronique pour les communications avec les employés, la clientèle, les partenaires;
- réutilisation de papier pour mémos et notes;
- projet pilote réalisé en 2009-2010 au Conservatoire de musique de Val-d'Or consistant en la distribution de clés USB personnalisées à l'intention de chacun des élèves, des professeurs et du personnel non enseignant, et contenant toutes les informations scolaires (agenda, horaire et plans des cours, grille d'occupation des locaux, calendrier scolaire, régime pédagogique et autres). Cette pratique sera étendue à d'autres établissements du Conservatoire sur une base volontaire, au cours de l'année 2010-2011.

- 2) de bannir progressivement l'utilisation des bouteilles d'eau au profit des fontaines ou de l'eau du robinet (la Direction générale a cessé d'en utiliser à partir de l'automne 2009 de même que 50 % des établissements d'enseignement du réseau);
- 3) de recourir systématiquement au réemploi des matériaux utilisés pour la fabrication des décors et des costumes de théâtre;
- 4) d'acheminer vers les éco-centres les matériaux recyclables en fin de vie et vers les dépôts spécialisés les rares produits toxiques non recyclables utilisés.

ACTION 5

OBJECTIFS

Objectif gouvernemental

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable (aussi Objectif gouvernemental 24 : Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté).

Objectif organisationnel

Soutenir les organismes et les individus dont l'action en musique ou en art dramatique constitue un élément essentiel à la vie culturelle de la région.

ACTION 5	GESTES	SUIVIS
Maintenir et renforcer le soutien apporté par le Conservatoire à divers organismes culturels régionaux.	Poursuivre l'offre d'ateliers de formation ou de perfectionnement, de prêts d'instruments et de locaux.	En continu
	Faire mieux connaître les programmes externes du Conservatoire.	En cours
	Favoriser l'accès à la population aux bibliothèques des établissements d'enseignement.	En cours
	Faire mieux connaître les services offerts à la population par le Conservatoire.	En continu
INDICATEURS	Nombre de prêts et de services professionnels consentis aux organismes régionaux par les établissements d'enseignement du Conservatoire	
	Nombre d'élèves inscrits aux programmes externes du Conservatoire	
	Nombre de personnes externes qui ont recours aux bibliothèques du Conservatoire	
CIBLES	Maintien du nombre de prêts et de services	
	Accroissement de 20 % d'ici 2012	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	s/o	

Le Conservatoire offre son encadrement et son soutien à des écoles de musique et à des professeurs privés, entre autres par le biais de ses programmes externes qui ont été complètement révisés au cours de l'année 2009-2010 de manière à les rendre plus attrayants et mieux adaptés à la clientèle visée. Les régions actuellement desservies par ces programmes sont : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Mauricie, Centre-du-Québec, Lanaudière, Outaouais, Gatineau, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec. Les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale emboîteront possiblement le pas au cours de la prochaine année scolaire.

Par ailleurs, pour le plus grand bénéfice de ses usagers internes et externes, le Conservatoire a entrepris un vaste chantier de modernisation des bibliothèques de ses établissements d'enseignement. À terme, l'institution aura mis à jour et informatisé les collections existantes, acquis de nouvelles collections, informatisé la gestion, complété les installations matérielles actuelles et offert à ses usagers l'accès à des espaces sans fil.

ACTION 6

OBJECTIFS

Objectif gouvernemental

Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.

Objectif organisationnel

Consolider le rôle d'agent de développement culturel du Conservatoire.

ACTION 6	GESTES	SUIVIS
Contribuer à la vitalité culturelle des régions où le Conservatoire est implanté.	Maintenir l'offre de prestations musicales et théâtrales offertes par les établissements d'enseignement du Conservatoire.	En continu
	Initier des événements grand public susceptibles de dynamiser la vie culturelle régionale : festivals de musique ou de théâtre et autres.	En continu
	Collaborer aux événements culturels régionaux.	En continu
	Prendre part activement aux débats culturels régionaux.	Inscrit
	Sonder régulièrement la satisfaction des communautés au regard des services dispensés par le Conservatoire.	Annuellement
	Reconnaître l'engagement des élèves dans des activités parascolaires.	Complété
INDICATEURS	Nombre de prestations musicales et théâtrales offertes dans chacune des régions	
	Nombre de collaborations entre les établissements d'enseignement et les organismes culturels régionaux	
	Taux de satisfaction des communautés au regard des services dispensés par le Conservatoire	
CIBLES	Maintenir le nombre de prestations musicales et théâtrales offertes par les établissements d'enseignement du Conservatoire.	
	Accroître en continu le pourcentage de collaborations établies entre le Conservatoire et les organismes culturels régionaux.	
	Accroître en continu le pourcentage du niveau de satisfaction des communautés au regard des services dispensés par le Conservatoire.	
	Mettre en place une politique de reconnaissance de l'engagement étudiant d'ici la fin de 2009.	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	En 2009-2010, le Conservatoire a maintenu le nombre de prestations publiques, musicales et théâtrales qu'il offre dans les différentes régions du Québec où il est présent.	
	Concernant les services rendus par les établissements du Conservatoire aux communautés, 21,15 % des répondants au premier sondage de satisfaction mené par l'institution s'en déclarent très satisfaits , alors que 68,85 % déclarent en être satisfaits .	
	Enfin, par la résolution CA-2009-2010-14, le conseil d'administration du Conservatoire a adopté une politique de reconnaissance de l'engagement étudiant par laquelle il encourage la contribution de l'élève à l'enrichissement de la vie de son milieu institutionnel et communautaire.	

En musique, le Conservatoire a produit en 2009-2010 quelque 650 concerts et récitals publics d'élèves et de professeurs, en plus de présenter publiquement des cours de maître prestigieux. Outre sa participation et son implication dans la vie musicale d'orchestres de jeunes, notamment à Québec, dans la région du Bas-Saint-Laurent et au Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Conservatoire a pris une part active à la vie musicale d'orchestres professionnels; citons l'Orchestre symphonique de l'Estuaire, l'Orchestre symphonique de Gatineau, l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Orchestre symphonique de Québec, l'Orchestre symphonique du Saguenay–Lac-Saint-Jean et l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières.

En art dramatique, le Conservatoire de Québec a présenté quatre productions théâtrales des élèves de troisième année et deux récitals poétiques des élèves de première et de deuxième années. À Montréal, trois productions théâtrales des élèves de troisième année et deux lectures publiques des élèves de deuxième année ont été offertes. Les élèves de troisième année de Montréal se sont joints à leurs collègues de l'INIS pour la réalisation de films courts et les élèves de deuxième année ont participé à un stage d'été de Théâtre de rue dans diverses régions en France.

ACTION 7

OBJECTIFS

Objectif gouvernemental

Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.

Objectif organisationnel

Consolider le rôle d'agent de développement culturel du Conservatoire

ACTION 7	GESTES	SUIVIS
Accroître la capacité du Conservatoire d'établir des partenariats	Développer la notion d'écoles affiliées	En cours
INDICATEURS	Réalisation d'une politique d'écoles affiliées au Conservatoire	
CIBLES	Mettre en place une politique d'écoles affiliées d'ici la fin de 2010.	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	S/O	

ACTION 8

OBJECTIFS

Objectif gouvernemental

Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions.

Objectif organisationnel

Solidifier les rapports entre le Conservatoire et les communautés dans lesquelles ils s'enracinent.

ACTION 8	GESTES	SUIVIS
Susciter l'implication des communautés dans les conseils d'orientation des établissements d'enseignement du Conservatoire.	Faire connaître au personnel, aux élèves, aux parents et aux partenaires l'existence et la composition des conseils d'orientation ainsi que les travaux qu'ils mènent.	Complété
	Encourager les individus à siéger sur les conseils d'orientation au moment où un poste se libère.	En continu
INDICATEURS	Inclusion du nom des membres du conseil d'orientation et du Rapport annuel qu'ils ont produit dans les pages Web de chacun des établissements d'enseignement du Conservatoire	
CIBLES	Réserver aux conseils d'orientation de chacun des établissements d'enseignement du Conservatoire une section de leur page Web d'ici la fin de 2009.	
RÉSULTAT DE L'ANNÉE	La cible a été modifiée pour répondre à la ligne éditoriale du Conservatoire. Ainsi, le site Web a fait l'objet d'une restructuration complète. Y apparaît dorénavant la version électronique du Rapport annuel d'activités du Conservatoire — exercice relativement nouveau pour l'institution —, dans lequel une rubrique est consacrée à la composition et au travail des conseils d'orientation des établissements d'enseignement du réseau.	

ACTION 9

OBJECTIFS

Objectif gouvernemental

Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population.

Objectif organisationnel

Faciliter l'appréciation du dossier d'un élève du Conservatoire par les institutions de niveau universitaire au Canada et à l'étranger.

ACTION 9	GESTES	SUIVIS
Faire reconnaître les diplômes des programmes en interprétation musicale des niveaux supérieur I (équivalent du baccalauréat) et supérieur II (équivalent de la maîtrise) du Conservatoire.	Finaliser les démarches auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec pour obtenir la reconnaissance des programmes universitaires du Conservatoire.	Complété
	Obtenir l'autorisation d'accorder des grades et des diplômes universitaires en musique.	Complété
INDICATEURS	Obtention d'un avis d'opportunité favorable de la part de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport	
	Nombre de protocoles d'entente signés avec les partenaires universitaires afin d'élargir l'offre de cours pour les élèves des niveaux supérieurs en musique	
CIBLES	Avoir obtenu un avis favorable de la part de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, d'ici l'été 2009.	
	Avoir négocié des protocoles d'ententes avec les partenaires universitaires dans toutes les régions où se trouvent des établissements du Conservatoire d'ici la fin de l'année 2009.	
RÉSULTAT DE L'ANNÉE	Le Conservatoire est dorénavant habilité à décerner le baccalauréat et la maîtrise universitaires pour les programmes d'interprétation musicale qu'il a soumis pour approbation de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.	

D'autres programmes feront l'objet de démarches semblables au cours des prochaines années.

Le Conservatoire poursuit la consolidation des liens qu'il entretient avec le milieu de l'éducation :

- partenariats avec des commissions scolaires pour les écoles à vocation particulière et les programmes arts-études;
- réalisation de nombreux concerts et ateliers dans les écoles primaires et secondaires;
- partenariats avec des établissements d'enseignement collégial pour offrir au Conservatoire le programme de formation préuniversitaire musique sanctionné par le DEC en musique dans les sept établissements d'enseignement de la musique;
- partenariat entre l'Université du Québec à Rimouski et le Conservatoire de musique de Rimouski pour assurer le volet « musique » du programme de baccalauréat en enseignement des arts;
- signature de plusieurs protocoles d'entente avec des partenaires universitaires visant, entre autres, à élargir l'éventail des cours universitaires offerts aux élèves du réseau du Conservatoire;
- collaboration avec la Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec;
- participation aux activités et aux divers projets relatifs à l'assurance qualité en matière de formation artistique supérieure de l'Association Européenne des Conservatoires, Muzikhochschulen et Académies de musique.



photo : Paul Brindamour

La section des élèves de violon en prestation durant l'une des trois représentations de *L'ENVOLEE SYMPHONIQUE 2010* — *Quand la musique rencontre la poésie*, du 27 au 30 mai dernier.

L'utilisation des ressources humaines et financières

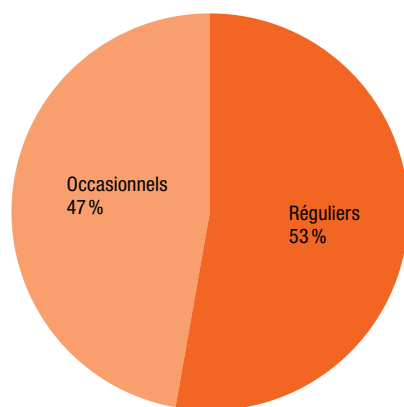
LES RESSOURCES HUMAINES

LE PERSONNEL

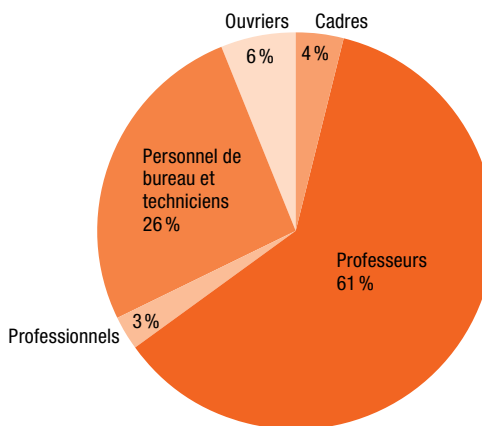
Au 30 juin 2010, le Conservatoire comptait 349 employés réguliers et occasionnels possédant une solide expertise et cumulant plusieurs années de service au sein de son réseau de 9 établissements d'enseignement.

CATÉGORIES D'EMPLOIS	POSTES RÉGULIERS	POSTES OCCASIONNELS	TOTAL DES POSTES
Cadres	12	0	12
Professeurs	105	109	214
Professionnels	13	0	13
Personnel de bureau et techniciens	53	37	90
Ouvriers	1	19	20
TOTAL	184	165	349

RÉPARTITION DES EMPLOIS RÉGULIERS ET OCCASIONNELS



RÉPARTITION DES POSTES PAR CATÉGORIES D'EMPLOI



DOTATION ET MOUVEMENT DE PERSONNEL

Au cours de l'exercice, le service des ressources humaines a organisé 31 concours de recrutement pour combler des postes réguliers et occasionnels. Le Conservatoire a connu plusieurs mouvements de personnel : 26 départs, embauche de 49 nouveaux employés dont 11 personnes dans le cadre du projet de modernisation des bibliothèques du réseau.

RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL

Le 31 mars 2010, les quatre conventions collectives venaient à échéance. Avec son nouveau statut de corporation publique autonome, le Conservatoire négociera sa première convention collective pour le personnel de bureau, le personnel ouvrier et le personnel enseignant. À ce jour, plusieurs rencontres ont eu lieu avec le Syndicat de la fonction publique du Québec. Au terme de l'exercice financier, les négociations se poursuivent et celles avec le Syndicat des professeurs de l'État du Québec n'étaient pas encore commencées.

LA FORMATION

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009, le Conservatoire a investi 141 277 \$ pour les dépenses de formation, ce qui correspond à 1 % de la masse salariale.

L'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi afin que les femmes, les communautés culturelles et les personnes handicapées puissent accéder aux postes disponibles.

LA GRIPPE A H1N1

Devant l'éventualité d'une pandémie d'influenza, le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec a dû s'assurer de protéger les élèves et le personnel. Le service des ressources humaines a agi promptement en mettant sur pied une campagne de sensibilisation aux mesures d'hygiène et en appliquant des mesures de prévention. De plus, il a créé un plan de continuité des activités. Celui-ci sera mis à jour annuellement et permettra de réagir rapidement et efficacement au moment d'un arrêt imprévu des activités d'un ou de plusieurs établissements du Conservatoire.

RAPPORT DE LA DIRECTION

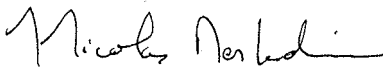
Les états financiers du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Conservatoire reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Conservatoire, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.



Nicolas Desjardins
Directeur général



Richard Chevalier, CA
Directeur des services administratifs

Québec, le 29 octobre 2010

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec au 30 juin 2010 et les états des résultats, du déficit cumulé ainsi que des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conservatoire. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

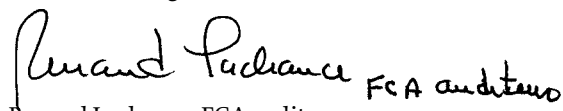
À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conservatoire au 30 juin 2010, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Conformité des opérations à la loi constitutive du Conservatoire

En vertu de l'article 57 de sa loi constitutive, le Conservatoire ne peut effectuer des paiements ou assumer des obligations dont le coût dépasse, dans un même exercice financier, les sommes dont il dispose pour l'exercice au cours duquel ces paiements sont effectués ou ces obligations assumées.

Or, les résultats déficitaires cumulés au 30 juin 2010 totalisant 2,7 millions de dollars témoignent du fait que le Conservatoire a effectué des paiements ou assumé des obligations dont le coût dépassait les sommes dont il disposait. Ainsi, les dispositions de l'article 57 de la *Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec* (L.R.Q., chapitre C-62.1) n'ont pas été respectées.

Le Vérificateur général du Québec,


Renaud Lachance, FCA auditeur

Québec, le 29 octobre 2010

L'ÉTAT DES RÉSULTATS

de l'exercice terminé le 30 juin 2010

	2010	2009
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Québec (note 3)	28 374 752 \$	24 137 580 \$
Droits de scolarité	961 352	744 207
Intérêts	15 450	117 574
Autres produits	289 760	125 453
	29 641 314	25 124 814
CHARGES		
Traitements et avantages sociaux	16 943 299	16 154 045
Loyers	6 281 293	5 562 736
Services professionnels, administratifs et autres	1 435 291	1 470 538
Services d'entretien	850 465	1 061 843
Frais de déplacements	624 385	564 767
Fournitures et approvisionnements	439 941	363 981
Frais d'intérêts sur emprunts	2 464 306	252 811
Frais bancaires	4 473	2 182
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	1 551	3 367
Amortissement des immobilisations corporelles	2 919 566	443 085
	31 964 570	25 879 355
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(2 323 256)\$	(754 541)\$

LE DÉFICIT CUMULÉ

de l'exercice terminé le 30 juin 2010

	2010	2009
(DÉFICIT) EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT	(410 275)\$	344 266 \$
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(2 323 256)	(754 541)
DÉFICIT CUMULÉ À LA FIN	(2 733 531)\$	(410 275)\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LE BILAN

au 30 juin 2010

	2010	2009
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	2 329 619 \$	1 395 055 \$
Placements temporaires, acceptation bancaire au taux de 0,47 %	2 000 000	3 688 860
Créances (note 4)	575 553	1 579 708
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 5)	130 780	18 185
Frais payés d'avance	227 351	65 730
	5 263 303	6 747 538
EFFET À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (note 6)	1 732 385	2 598 578
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 5)	2 640 454	1 625 686
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	47 523 324	49 273 809
	57 159 466 \$	60 245 611 \$
PASSIF		
À COURT TERME		
Emprunts bancaires (note 8)	1 754 181 \$	1 625 686 \$
Charges à payer et frais courus (note 9)	857 869	2 837 211
Portion sur le dû au gouvernement du Québec échéant à court terme (note 10)	241 791	253 593
Provision pour vacances (note 11)	1 796 963	1 777 116
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 12)	603 573	210 057
Produits reportés	78 250	71 430
Portion de la dette à long terme, échéant à court terme (note 13)	1 224 927	1 064 076
	6 557 554	7 839 169
DÛ AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (note 10)	852 044	1 093 835
PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE (note 11)	5 797 573	5 488 479
SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (note 12)	2 035 137	1 300 473
DETTE À LONG TERME (note 13)	44 555 350	44 838 591
	59 797 658	60 560 547
AVOIR		
Apport du gouvernement du Québec	95 339	95 339
Déficit cumulé	(2 733 531)	(410 275)
	(2 638 192)	(314 936)
	57 159 466 \$	60 245 611 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


Francine Grégoire
Présidente

Nicolas Desjardins
Directeur général

LE FLUX DE TRÉSORERIE

de l'exercice terminé le 30 juin 2010

	2010	2009
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Insuffisance des produits sur les charges	(2 323 256)\$	(754 541)\$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	382 889	105 537
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	1 551	3 367
Amortissement des immobilisations corporelles	2 919 566	443 085
	980 750	(202 552)
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation :		
Créances	1 004 155	847 772
Frais payés d'avance	(161 621)	26 294
Effet à recevoir du gouvernement du Québec	866 193	866 193
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(1 127 363)	(1 239 370)
Charges à payer et frais courus	(1 683 358)	1 002 786
Subventions reportées du gouvernement du Québec	745 291	1 010 111
Produits reportés	6 820	(5 270)
Provisions pour vacances et congés de maladie	328 941	215 845
	(20 942)	2 724 361
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	959 808	2 521 809
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(1 466 616)	(1 445 972)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des emprunts bancaires	1 128 495	1 625 686
Remboursement des emprunts bancaires	(1 000 000)	–
Remboursement sur le dû au gouvernement du Québec	(253 593)	(267 760)
Nouvelle dette à long terme	1 044 578	–
Remboursement de la dette à long terme	(1 166 968)	(35 315)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(247 488)	1 322 611
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(754 296)	2 398 448
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	5 083 915	2 685 467
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 14)	4 329 619 \$	5 083 915 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2010

1. CONSTITUTION ET OBJET

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec a été constitué par la Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (L.R.Q., chapitre C - 62.1) et amendée par la Loi modifiant la Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (2006, chapitre 26). Cette dernière a modifié les dispositions financières qui régissent le Conservatoire faisant en sorte qu'elles sont devenues non budgétaires depuis le 31 mars 2007.

Le Conservatoire a pour objet d'administrer et d'exploiter, dans diverses régions du Québec, des établissements d'enseignement de la musique et des établissements d'enseignement d'art dramatique destinés à la formation professionnelle d'interprètes et de créateurs et à leur perfectionnement.

Les établissements du Conservatoire ont aussi pour mission de susciter et de favoriser, dans le milieu, une formation initiale de qualité dans le domaine de la musique, ainsi que la présence et la vitalité d'organismes essentiels au monde de la musique et de l'art dramatique.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Conservatoire utilise prioritairement le Manuel de comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie et la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires et les placements temporaires convertibles à court terme, en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires sont comptabilisés à la moindre valeur (coût ou valeur du marché).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées suivantes :

Équipement spécialisé	10 et 20 ans
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	5 ans
Améliorations locatives	3 et 5 ans
Équipement informatique	3 ans
Développement informatique	3 et 5 ans

Détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition	
Équipement spécialisé	10 ans
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	15 et 25 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Conservatoire de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

CONTRAT DE LOCATION

Les contrats de location auxquels le Conservatoire est partie à titre de preneur et par lesquels la quasi-totalité des avantages et des risques liés à la propriété lui est transférée sont comptabilisés comme des contrats de location-acquisition et sont inclus dans les immobilisations corporelles et les dettes à long terme. Le coût comptabilisé au titre des contrats de location-acquisition représente la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail.

Tous les autres contrats de location sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation et les coûts de location qui en découlent sont inscrits à titre de charges au cours de l'exercice où ils surviennent.

PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le gouvernement. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

PROVISION POUR CONGÉS DE VACANCES

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, puisque le Conservatoire estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

RÉGIME DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que le Conservatoire ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les subventions non affectées sont constatées à titre de produit lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Le cas échéant, les subventions affectées sont constatées à titre de produit de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les droits de scolarité sont comptabilisés aux produits en fonction de la période couverte par ces droits.

Les produits d'intérêts sont constatés selon le nombre de jours de détention de la trésorerie au cours de l'exercice.

Les autres produits sont constatés lorsque les services ont été rendus ou lorsqu'ils sont gagnés, et que la mesure et le recouvrement sont raisonnablement sûrs.

3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2010	2009
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine		
Frais de fonctionnement	27 944 274 \$	24 009 669 \$
Virement des subventions reportées (note 12)	382 889	105 537
Intérêts sur emprunts bancaires	32 959	22 374
Intérêts et frais d'emprunt - Fonds de financement (1)	14 630	-
	28 374 752 \$	24 137 580 \$

(1) Apparenté sous contrôle commun

4. CRÉANCES

	2010	2009
Effet à recevoir du gouvernement du Québec (note 6)	- \$	866 193 \$
Compte à recevoir - Société immobilière du Québec (1)	5 173	-
Taxes à recevoir	519 854	682 260
Intérêts à recevoir	540	597
Autres (location de salles, droits de scolarité, revenus de l'orchestre réseau)	49 986	30 658
	575 553 \$	1 579 708 \$

(1) Apparenté sous contrôle commun

5. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme se détaillent comme suit :

	2010	2009
Intérêts payés et non remboursés sur les emprunts bancaires	25 739 \$	18 185 \$
Intérêts courus sur la dette à long terme - Fonds de financement	4 336	-
Remboursement de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice - Fonds de financement (note 13)	100 705	-
	130 780 \$	18 185 \$

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à long terme se détaillent comme suit :

	2010	2009
Solde des subventions à recevoir au début	1 625 686 \$	404 501 \$
Subventions - immobilisations et maintien des actifs	702 995	1 221 185
Subventions - immobilisations et charges relatives au projet des bibliothèques	506 135	-
Remboursement de capital sur la dette à long terme au cours de l'exercice	(93 657)	-
	2 741 159	1 625 686
Remboursement de capital sur la dette à long terme au cours du prochain exercice - Fonds de financement	(100 705)	-
Solde des subventions à recevoir à long terme	2 640 454 \$	1 625 686 \$

6. EFFET À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

L'effet à recevoir du gouvernement du Québec ne porte pas intérêt et représente les sommes devant être transférées au Conservatoire relativement aux banques de congés de maladie ainsi qu'aux banques de vacances qui étaient gagnées par les employés avant le 1er avril 2007. L'effet à recevoir prendra fin en mars 2013.

	2010	2009
Effet à recevoir	1 732 385 \$	3 464 771 \$
Effet à recevoir à court terme (1)	–	866 193
Effet à recevoir à long terme	1 732 385 \$	2 598 578 \$

Les encaissements de l'effet à recevoir du gouvernement du Québec s'établissent comme suit :

2011	– \$
2012	866 193
2013	866 192
	1 732 385 \$

(1) Au cours du présent exercice, le gouvernement du Québec a devancé le versement de la portion 2010-2011 prévu à la cédule de remboursements de l'effet à recevoir.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2010			2009
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement spécialisé	3 810 612 \$	1 004 031 \$	2 806 581 \$	2 716 670 \$
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	189 158	51 665	137 493	86 912
Améliorations locatives	126 270	37 301	88 969	93 392
Équipement informatique	263 204	150 617	112 587	93 693
Développement informatique	604 025	55 467	548 558	115 165
	4 993 269	1 299 081	3 694 188	3 105 832
Détenues en vertu de contrats de location-acquisition				
Équipement spécialisé	1 887 988	253 992	1 633 996	1 887 988
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	1 811 311	362 262	1 449 049	1 811 311
Équipement informatique	118 705	39 568	79 137	118 705
Améliorations locatives	42 486 024	1 819 070	40 666 954	42 349 973
	46 304 028	2 474 892	43 829 136	46 167 977
	51 297 297 \$	3 773 973 \$	47 523 324 \$	49 273 809 \$

Certains actifs (instruments de musique, accessoires, matériel de théâtre, matériel dictactique et audio-visuel, différents livres, ouvrages de référence, bibliographies, monographies, périodiques sonores, partitions et divers autres biens) détenus par le Conservatoire ne sont pas comptabilisés compte tenu que leur transfert au 31 mars 2007 s'est fait à une valeur nulle.

8. EMPRUNTS BANCAIRES

FONCTIONNEMENT

Le gouvernement du Québec a autorisé par décret le Conservatoire à contracter une marge de crédit relative au fonctionnement du Conservatoire pour un montant maximum de 1 000 000 \$. Au 30 juin 2010, le Conservatoire n'avait pas contracté cet emprunt.

MAINTIEN DES ACTIFS ET MODERNISATION DU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Le gouvernement du Québec a autorisé le Conservatoire à contracter les emprunts suivants relatifs aux immobilisations et à leur maintien ainsi que pour le projet de modernisation du réseau des bibliothèques :

	2010	2009
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant de capital maximum de 1 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel, échu le 30 novembre 2009.	– \$	1 000 000 \$
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant de capital maximum de 1 150 100 \$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 30 novembre 2010.	1 150 100	625 686
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant de capital maximum de 1 245 500 \$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 30 novembre 2010.	178 581	–
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant de capital maximum de 3 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 30 novembre 2010.	425 500	–
	1 754 181 \$	1 625 686 \$

Le taux préférentiel de l'institution bancaire est de 2,50 % au 30 juin 2010.

MAINTIEN DES ACTIFS

Le montant maximum autorisé par le gouvernement du Québec pour ces emprunts bancaires, incluant les frais d'emprunt prévus lors du financement à long terme, s'élève à 3 429 556 \$ (2 171 601 \$ en 2009).

MODERNISATION DU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Le gouvernement du Québec a autorisé le Conservatoire à contracter un emprunt bancaire relativement à la modernisation du réseau des bibliothèques pour un montant maximum de 3 469 047 \$, incluant les frais d'emprunt prévus lors du financement à long terme.

9. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2010	2009
Traitements et avantages sociaux	483 947 \$	689 374 \$
Fournisseurs	170 373	1 659 104
Versement dû à la Société immobilière du Québec	–	284 949
Intérêts courus à payer au Fonds de financement	4 337	–
Intérêts courus à payer à la Société immobilière du Québec	199 212	203 784
	857 869 \$	2 837 211 \$

10. DÛ AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2010	2009
Sans intérêt, remboursable au rythme de la charge annuelle d'amortissement sur les actifs transférés	1 093 835 \$	1 347 428 \$
Moins : Portion sur le dû au gouvernement du Québec, échéant à court terme	241 791	253 593
	852 044 \$	1 093 835 \$

Les versements en capital des 5 prochains exercices et des exercices subséquents sur l'emprunt au gouvernement du Québec s'établissent comme suit :

2011	241 791 \$
2012	223 394
2013	193 760
2014	181 094
2015	148 480
2016 et suivantes	105 316
	1 093 835 \$

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (ministère) versera au Conservatoire une subvention servant à combler la portion annuelle du remboursement de cette dette, selon la disponibilité des crédits alloués annuellement au ministère par l'Assemblée nationale.

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel du Conservatoire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2010, le taux de cotisation RREGOP est demeuré à 8,19 % de la masse salariale cotisable, celui du RRPE à 10,54 % et celui du RRF à 7,25 %.

Les cotisations du Conservatoire imputées aux résultats de l'exercice s'élevaient à 820 536 \$ (2009 : 790 710 \$). Les obligations du Conservatoire à l'égard de ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

PROVISION POUR VACANCES ET CONGÉS DE MALADIE

	2010		2009	
	Vacances	Congés de maladie	Vacances	Congés de maladie
Solde au début	1 777 116 \$	5 488 479 \$	1 706 651 \$	5 343 099 \$
Charge de l'exercice	2 080 292	862 839	2 084 113	618 714
Prestations versées au cours de l'exercice	(2 060 445)	(553 745)	(2 013 648)	(473 334)
SOLDE À LA FIN	1 796 963 \$	5 797 573 \$	1 777 116 \$	5 488 479 \$

DESCRIPTION

Le Conservatoire dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par le Conservatoire.

Le programme d'accumulation des congés de maladie permet à des employés d'accumuler les journées non utilisées des congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Dans un contexte de préretraite, les employés faisant partie du personnel non enseignant peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées alors que pour le personnel enseignant, ces journées accumulées converties en mois de calendrier peuvent être utilisées comme journées d'absence pleinement rémunérées jusqu'à concurrence de six mois de calendrier. Actuellement, ce programme ne fait pas l'objet d'une capitalisation pour en pourvoir le paiement.

Les obligations du programme d'accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services au Conservatoire. La valeur de cette obligation est établie à l'aide d'une méthode qui répartit le coût de ce programme sur la durée de la carrière active des employés.

ÉVALUATIONS ET ESTIMATIONS SUBSÉQUENTES

Le programme d'accumulation des congés de maladie au 30 juin 2010 a fait l'objet d'une actualisation, par strate d'âge, sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

	2010	2009
Taux d'indexation	3,10 % à 4,35 %	3,10 % à 4,35 %
Taux d'actualisation	1,93 % à 5,14 %	0,80 % à 5,68 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	0 à 32 ans	0 à 32 ans

12. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions reportées ont trait aux immobilisations et à leur maintien des exercices futurs, aux immobilisations et charges relatives au projet de modernisation du réseau des bibliothèques ainsi qu'aux charges affectées à la réalisation de projets spéciaux dont l'élaboration d'un dossier de présentation stratégique et d'études requises pour les projets d'agrandissement de certains établissements du Conservatoire. Les variations survenues dans les soldes sont les suivantes :

	2010				2009
	Projets spéciaux	Maintien des actifs	Modernisation du réseau des bibliothèques	Total	Total
Solde au début	– \$	1 510 530 \$	– \$	1 510 530 \$	394 882 \$
Subventions attribuées au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges des exercices futurs	300 000	702 995	508 074	1 511 069	1 221 185
	300 000	2 213 525	508 074	3 021 599	1 616 067
Subventions constatées à titre de produits de l'exercice (note 3)	(22 365)	(252 198)	(108 326)	(382 889)	(105 537)
Solde à la fin	277 635	1 961 327	399 748	2 638 710	1 510 530
Subventions destinées à couvrir les charges du prochain exercice	(277 635)	(319 524)	(6 414)	(603 573)	(210 057)
Solde à long terme	– \$	1 641 803 \$	393 334 \$	2 035 137 \$	1 300 473 \$

13. DETTE À LONG TERME

	2010	2009
Obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition auprès de la Société immobilière du Québec de 40259 100\$, au taux variable annuellement de 5,34 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 242387\$, échéant en mai 2034.	39 227 017 \$	40 016 713 \$
Obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition auprès de la Société immobilière du Québec de 5297250\$, au taux variable annuellement de 5,31 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 42563\$, échéant en mai 2024.	5 017 245	5 254 688
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec de 1 007 049\$, au taux fixe de 3,969 %, remboursable par versements annuels en capital de 100 705\$, garantis par le gouvernement du Québec, échéant en mai 2019.	906 345	–
Obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition auprès de la Société immobilière du Québec de 747 678\$, au taux fixe de 4,48 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 5691\$, échéant en mai 2022.	629 670	631 266
	45 780 277	45 902 667
Moins : Portion de la dette à long terme, échéant à court terme	1 224 927	1 064 076
	44 555 350 \$	44 838 591 \$

Les montants des versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

2011	1 224 927 \$
2012	1 286 029
2013	1 350 458
2014	1 418 390
2015	1 490 022
2016 et suivantes	39 010 451
	45 780 277 \$

14. FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés au bilan :

	2010	2009
Encaisse	2 329 619 \$	1 395 055 \$
Placements temporaires	2 000 000	3 688 860
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 329 619 \$	5 083 915 \$

Le poste « Charges à payer et frais courus » inclut des montants liés à des acquisitions d'immobilisations corporelles représentant 21 433 \$ (2009 : 317 417 \$).

Les intérêts versés par le Conservatoire au cours de l'exercice s'élèvent à 2 454 367 \$ (51 515 \$ en 2009).

15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le Conservatoire est engagé en vertu de contrats de location échéant à différentes dates jusqu'en 2024 pour la location d'espace et d'appareils de bureautique.

Les charges de location de ces espaces et appareils de l'exercice terminé le 30 juin 2010 s'élèvent à 3 522 585 \$ (2009: 287 375 \$)
 Les paiements minimums futurs exigibles s'établissent comme suit:

2011	3 599 310 \$
2012	3 584 439
2013	3 581 559
2014	3 578 470
2015	3 571 553
2016 et suivantes	30 928 689
	48 844 020 \$

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les principales opérations effectuées avec des entités sous contrôle commun se détaillent comme suit:

	2010	2009
Loyers et entretien - Société immobilière du Québec	6 015 319 \$	5 249 121 \$
Améliorations locatives et équipement spécialisé - Société immobilière du Québec	7 151 \$	45 613 886 \$
Intérêts - Société immobilière du Québec	2 416 694 \$	230 436 \$
Services professionnels et auxiliaires, loyer - Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	550 321 \$	920 857 \$
Services auxiliaires, fournitures et communication - Centre des services partagés du Québec	445 663 \$	361 357 \$
Intérêts et frais d'emprunt - Fonds de financement	14 630 \$	- \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

De plus, la Société du Grand Théâtre de Québec offre, à titre gratuit, des locaux au Conservatoire.

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, le Conservatoire est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Conservatoire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

17. FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

La *Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec*, constituée le 29 novembre 1982 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, est un organisme de bienfaisance du point de vue fiscal. Sa mission consiste à recueillir des donations afin d'octroyer des bourses aux étudiants du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Le conseil d'administration de la Fondation est autonome.

Afin de maximiser les bourses octroyées aux étudiants, le Conservatoire a assumé pour la Fondation certains frais représentant 48 134 \$ (2009: 9 635 \$).

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.





La Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

LA FONDATION ACCENTUE SES EFFORTS POUR SOUTENIR LE TALENT ET L'EXCELLENCE

Pour sa 27^e année, la Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec renouvelle son équipe, réaffirme sa mission et les valeurs qui l'animent, et redéfinit les objectifs qu'elle poursuit.

En 2009-2010, beaucoup d'activités ont pris naissance. Elles font suite, entre autres, à la modification apportée à la dénomination de la Fondation en 2008 (anciennement appelée Fondation Wilfrid-Pelletier). Son nouveau nom marque le lien essentiel qu'elle maintient avec la grande institution qu'est le Conservatoire. En conséquence, la Fondation cherchera à susciter une implication accrue des personnes qui font le Conservatoire, c'est-à-dire des professeurs, des élèves et de tout le personnel, dans la poursuite de ses objectifs. Surtout, la Fondation verra à mettre en lumière — auprès du grand public — la valeur de cette institution dont le Québec peut être fier.



En ce qui concerne les personnes, Céline Porlier a été nommée secrétaire générale de la Fondation à l'automne 2009. Nous remercions bien sincèrement Esther Loisel et Denis Rhéaume qui ont assuré le suivi et la gestion des dossiers de la Fondation, respectivement à titre de secrétaire générale et de responsable administratif, à la suite du départ à la retraite de Claude Pichette.

Depuis le printemps 2010, j'ai pris le relais d'Alain Maynard, qui avait assumé la présidence depuis mars 2007, et qui demeurera au sein du conseil d'administration à titre d'administrateur. Nous devons beaucoup à monsieur Maynard et je tiens à le remercier au nom du conseil. Nous remercions aussi monsieur Jean-H. Picard qui a généreusement apporté son soutien à la Fondation ces dernières années et qui s'est récemment retiré.

L'arrivée de Richard Tremblay, conseiller en gestion de projet, comme administrateur de la Fondation sera suivie de l'élection de cinq nouveaux membres, au début de l'automne 2010.

La Fondation doit être fidèle à sa **mission** : elle doit contribuer à l'avancement de l'éducation dans les domaines de la musique et de l'art dramatique en offrant, entre autres, des prix et des bourses d'excellence d'études et de perfectionnement à des élèves du Conservatoire admis dans l'un de ses établissements, comme l'énonce sa charte. Elle poursuit sa mission dans le cadre de **valeurs** que nous réaffirmons. La Fondation est essentiellement au service des établissements et de leurs élèves. Elle recherche l'efficacité dans son action, la transparence et l'équité dans ses activités.

Nos **objectifs** sont notamment d'attirer et de solliciter davantage de dons, d'appuyer les établissements dans la recherche de financement local, de gérer et de répartir équitablement les sommes recueillies. À cet égard, le conseil d'administration se donne un plan d'action annuel. Des comités de travail sont formés qui examineront les conditions de mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation du grand public et d'activités de collecte de fonds.

Nous encouragerons les legs testamentaires et les dons *In memoriam*. Cette année encore, des personnes ont légué des sommes d'argent importantes à la Fondation ou des instruments de grande valeur. La Fondation se donnera des moyens concrets, à la fin de 2010, pour souligner la mémoire de ces personnes qui soutiennent son action.

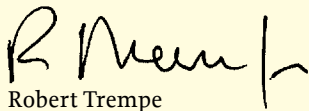
En 2009-2010, la Fondation a remis plus de 150 000 \$ en bourses à 221 élèves du Conservatoire, dont :

- 40 000 \$ à la suite de recommandations des commissions pédagogiques des établissements;
- 88 000 \$ en soutien aux élèves de musique ou d'art dramatique qui ont pris part à la tournée de *L'ENVOLÉE SYMPHONIQUE* par l'attribution de bourses d'excellence;
- 23 000 \$ en bourses d'études provenant du fonds général de la Fondation.

Nous félicitons tous les lauréats. Nous voulons aussi transmettre nos plus sincères remerciements à tous les donateurs et aux entreprises qui soutiennent notre noble cause.

Pour la prochaine année, je puis vous assurer que les membres du conseil d'administration, comme celles et ceux qui rendent possible son action, sont extrêmement désireux de poursuivre leurs efforts pour soutenir le talent et l'excellence en art dramatique et en musique. C'est le rayonnement de notre culture qui en dépend.

Le président du conseil d'administration,


Robert Trempe

**LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION
AU 30 JUIN 2010**

PRÉSIDENT

Robert Trempe
*Robert Trempe,
Conseils*

VICE-PRÉSIDENT

Jean-Guy Brunelle
*Financière Banque
Nationale*

**SECRÉTAIRE-
TRÉSORIER**

Aimé Lainesse
Musicien retraité

ADMINISTRATEURS

Yvan Hains
*Gestion
pharmaceutique*
Alain Maynard
*Groupe
Archambault inc.*
Benoit Plourde
*Conservatoire
de musique
de Rimouski*
Christian Proulx
Rona inc.
Richard Tremblay
Gestion de projets

Voici la liste des lauréats qui ont remporté des bourses en 2009-2010 provenant du fonds général de la Fondation du Conservatoire.

Ces bourses sont remises, chaque année, parmi les étudiantes et les étudiants en musique et en art dramatique dans le cadre des **Palmarès de fin d'année des neuf établissements du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.**

Les bourses attribuées aux élèves des sept établissements en musique du Conservatoire :

BOURSES WILFRID-PELLETIER (1000 \$)

- Stéfane Fyen-Jackson, saxophone
- Kevin Landry-Bélangier, tuba
- Sarah Marcoux, saxophone
- Madeleine Robitaille-Doyon, trombone
- Marianne Ross, clarinette
- Vincent Séguin, percussion

BOURSES ARCHAMBAULT (1000 \$)

- Alex Héon-Goulet, flûte
- Sarah Martineau, alto
- Christian Morasse, saxophone

BOURSES JEAN-H. PICARD (1000 \$)

- Thomas Chartré, violoncelle
- Francis Rossignol, orgue
- Ryan Truby, violon

BOURSE GILLES GAUTHIER (1500 \$)

- Mehdi Bilal Ghazi, piano

BOURSE FLEURETTE

BEAUCHAMP-HUPPÉ (500 \$)

- Carl Matthieu Neher, piano

BOURSE ALFRED ET

GILLES VAILLANCOURT (500 \$)

- Odéi Bilodeau-Bergeron, chant

BOURSE PIERRE MOLLET (1200 \$)

- Sasha Djihanian, chant

BOURSE RONA (2000 \$)

Josée-Ann Coulombe, violon

MENTIONS SPÉCIALES DU JURY :

- Victor Fournelle-Blain, violon
- Octavie Lalonde-Dostaler, violoncelle
- David Ratelle, guitare

Les bourses attribuées individuellement ou collectivement aux élèves des deux établissements en art dramatique :

**CONSERVATOIRE D'ART
DRAMATIQUE DE QUÉBEC**

Une **bourse Jean-Valcourt** de 500 \$ est attribuée aux 5 finissantes en scénographie pour un stage de perfectionnement : Dominique Giguère, Roxanne Lavallée, Ariane Sauvé, Cybel St-Pierre et Maude Vaillancourt.

La **bourse Sybilla-Hesse** de 1000 \$ est divisée entre deux équipes : celle d'Érika Soucy et de Jeanne Gionet-Lavigne pour la présentation de la création de la pièce *Domino* d'Érika Soucy dans le cadre de la saison de Premier Acte, l'an prochain; et celle de Caroline B. Boudreau, de Claude Breton-Potvin, de Danièle Belley, de Philippe Durocher et de Simon Larouche pour le projet *Le cinquième élément*, un laboratoire de création qui débouchera sur une production en 2010-2011.

**CONSERVATOIRE D'ART
DRAMATIQUE DE MONTRÉAL**

Les **bourses Jean-Valcourt** de 500 \$ et **Sybilla-Hesse** de 1000 \$ sont attribuées à **La Troupe du chantier** pour permettre aux finissants de financer leur première expérience d'insertion professionnelle, en reprenant, dans un cadre d'autogestion, la présentation d'un spectacle déjà produit durant leur dernière année d'études au Conservatoire. La troupe est composée de Mikhaïl Ahojja, Philippe Audrey, Sonia Cordeau, Édith Côté-Demers, Alexandra Cyr, Michèle Dorion, Charles-Alexandre Dubé, Hugo B. Lefort et Catherine C. Mousseau.



photo: Louise Leblanc

Mary-Lee Picknell-Tremblay dans une scène de la pièce *Madame* de Nina Berberova, présentée au Conservatoire d'art dramatique de Québec, du 9 au 14 mai 2010.

Les juges aux examens de fin de troisième cycle et de Concours

Traditionnellement, le Conservatoire sollicite l'expertise de musiciens professionnels de haut calibre pour entendre les élèves qui se présentent aux examens de fin de troisième cycle et de Concours de sortie en musique. De provenances diverses, ces musiciens prestigieux sont reconnus tant ici qu'à l'étranger. Avec générosité et passion, ils prodiguent de judicieux conseils à nos finissants sur le point d'amorcer leur carrière. Les jurys sont présidés par le directeur général du Conservatoire ou son représentant. Ainsi, au printemps 2010, le Conservatoire a fait appel aux compétences des juges suivants :

ALTO

Emmanuel Beaudet, CMG
Jutta Puchhammer-Sédillot, Université de Montréal
Karine Rousseau, CMTR

ANALYSE

Danielle Godbout-Kozlovsky, CMTR
Michel Gonneville, CMM
Giovanni Verrando, Italie

CHANT

Franz Paul Decker, Allemagne
John Gibbons, Angleterre
Chantal Lambert, Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal

CLARINETTE

Alain Desgagnés, Université McGill et Orchestre symphonique de Montréal
Marie Picard, CMQ
Marie-Ève Simard, CMR

CLAVECIN

Josée April, CMR
Hermel Bruneau, CMQ
Réjean Poirier, professeur retraité

COMPOSITION

Michel Gonneville, CMM
Serge Provost, CMM
Giovanni Verrando, Italie

CONTREBASSE

Murielle Bruneau, orchestre du Centre national des arts d'Ottawa
Denis Chabot, Orchestre de chambre de McGill
René Gosselin, CMM

COR

Guy Carmichael, CMQ
Julie Fauteux, CMG
Aimé Lainesse, professeur retraité

DIRECTION D'ORCHESTRE

Gilles Bellemare, CMTR
Franz Paul Decker, Allemagne
John Gibbons, Angleterre

FLÛTE

Denis Bluteau, Université de Montréal, Université McGill et Orchestre symphonique de Montréal
Danièle Bourget, CMTR
Pascale Margely, CMG

HAUTBOIS

Lise Beauchamp, CMM
Charles Hamann, Université d'Ottawa,
Centre national des arts d'Ottawa
Pierre-Vincent Plante, Université de Montréal
et Orchestre symphonique de Montréal

MUSIQUE DE CHAMBRE

Marie-Andrée Benny, CMM
Guy Fouquet, CMM
Matthias Kirschnereit, Allemagne

ORGUE

Gaston Arel, professeur retraité
Danielle Dubé, CMG
Céline Fortin, CMS

PERCUSSION

John H. Beck, Eastman School
of Music (Rochester)
Denis Dionne, CMQ
Gabriel Dionne, CMR

PIANO

Louise Bessette, CMM
Louise Forand-Samson, pianiste
et directrice artistique, Québec
Matthias Kirschnereit, Allemagne

SAXOPHONE

Claude Brisson, CMQ
Abe Kestenberg, Université McGill
Benoît Plourde, CMR

TROMBONE

Nicholas Atkinson, professeur retraité
Andrew Clayden, CMQ
Robert Ellis, CMTR

TROMPETTE

Serge Chevanelle, professeur retraité
Frédéric Demers, CMVD
Yves Lussier, CMG

TUBA

Nicholas Atkinson, professeur retraité
Andrew Clayden, CMQ
Alberto Devito, Université de Montréal

VIOLON

Jean Angers, CMQ
Julie Cossette, CMQ
Violaine Melançon, Peabody Conservatory

VIOLONCELLE

Anne Contant, CMG
Marianne Gendron-Bouchard, CMR
Lise Vézina, retraitée de l'Orchestre
symphonique de Montréal

CMG : Conservatoire de musique de Gatineau
CMM : Conservatoire de musique de Montréal
CMQ : Conservatoire de musique de Québec
CMR : Conservatoire de musique de Rimouski

CMS : Conservatoire de musique de Saguenay
CMTR : Conservatoire de musique de Trois-Rivières
CMVD : Conservatoire de musique de Val-d'Or

Les résolutions du conseil d'administration

RÉSOLUTION	TITRE / SUJET	ADOPTION	
		12 ^e séance ordinaire du CA	Québec, le 30 septembre 2009
CA-2009-2010-1	Adoption d'une motion de félicitations aux élèves nommés sur le conseil d'administration		
CA-2009-2010-2	Adoption de l'ordre du jour de la douzième séance ordinaire du conseil d'administration		
CA-2009-2010-3	Adoption du procès-verbal de la onzième séance ordinaire du conseil d'administration		
CA-2009-2010-4	Adoption du budget 2009-2010 du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec		
CA-2009-2010-5	Adoption d'une motion de félicitations à l'endroit de M. Nicolas Desjardins pour sa remarquable contribution au succès de l'événement <i>L'Envolée symphonique</i>		
CA-2009-2010-6	Adoption d'une motion de félicitations à l'endroit de M. André Picard pour le travail exceptionnel réalisé dans le cadre de l'évaluation, par CREPUQ, des programmes de niveau supérieur en interprétation musicale offerts par le Conservatoire qui a conduit la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Michelle Courchesne, à autoriser le Conservatoire à offrir le baccalauréat et la maîtrise en musique, profil interprétation		
CA-2009-2010-7	Adoption d'une motion de félicitations à M. Louis Dallaire pour sa nomination à titre de directeur du Conservatoire de musique de Trois-Rivières		
CA-2009-2010-8	Institution d'un régime d'emprunts jusqu'au 30 novembre 2010	Adopté par voie virtuelle, le 9 octobre 2009	
CA-2009-2010-9	Adoption des états financiers vérifiés au 30 juin 2009	Adopté par voie virtuelle, le 9 novembre 2009	
		13 ^e séance ordinaire du CA	Québec, le 9 décembre 2009
CA-2009-2010-10	Adoption d'une motion de félicitations à l'endroit de Mme France Munger pour sa réélection au conseil d'administration du Conservatoire		
CA-2009-2010-11	Adoption de l'ordre du jour de la treizième séance ordinaire du conseil d'administration du Conservatoire		
CA-2009-2010-12	Adoption du procès-verbal de la douzième séance ordinaire du conseil d'administration du Conservatoire		
CA-2009-2010-13	Adoption du Règlement sur la bibliothèque du Conservatoire		
CA-2009-2010-14	Adoption de la Politique sur la reconnaissance de l'engagement étudiant		

RÉSOLUTION	TITRE / SUJET	ADOPTION	
		14 ^e séance ordinaire du CA	Québec, le 9 décembre 2009
CA-2009-2010-15	Adoption de l'ordre du jour de la quatorzième séance ordinaire du conseil d'administration		
CA-2009-2010-16	Adoption du procès-verbal de la treizième séance ordinaire du conseil d'administration du Conservatoire		
CA-2009-2010-17	Adoption de la Politique sur la diffusion de l'information au Conservatoire		
CA-2009-2010-18	Adoption de la Politique sur le développement des collections		
CA-2009-2010-19	Adoption de la Politique sur le fonctionnement de la bibliothèque du Conservatoire		
CA-2009-2010-20	Amendement au Règlement sur la délégation de pouvoirs en matière de gestion des ressources humaines		
CA-2009-2010-21	Amendement au Règlement sur la délégation de pouvoirs en matière de gestion des ressources financières		
CA-2009-2010-22	Amendement au Règlement sur la régie interne		
		15 ^e séance ordinaire du CA	Québec, le 25 mai 2010
CA-2009-2010-23	Adoption d'une motion de félicitations à l'endroit de M. Marc Landry, directeur du CMG, pour son élection au conseil d'administration du Conservatoire en remplacement de M. Carol Lemieux parti à la retraite		
CA-2009-2010-24	Adoption d'une motion de félicitations l'endroit des membres du C.A. qui ont vu leur mandat renouvelé par la ministre du MELS		
CA-2009-2010-25	Adoption de l'ordre du jour de la quinzième séance ordinaire du conseil d'administration		
CA-2009-2010-26	Adoption du procès-verbal de la quatorzième séance ordinaire du conseil d'administration du Conservatoire		
CA-2009-2010-27	Adoption de la Politique pour l'attribution de contrats de services à des employés du Conservatoire		
CA-2009-2010-28	Amendement au Règlement sur les affaires bancaires du Conservatoire pour y inclure la liste mise à jour des représentants désignés		
CA-2009-2010-29	Adoption d'une motion de félicitations à l'endroit de M. Louis Dallaire, directeur du CMT, qui a accepté d'assumer les mêmes fonctions au CMQ dès l'été 2010		

Les lois et les politiques d'application

LOI CONSTITUTIVE

Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (L.R.Q., c. C-62.1)

AUTRES LOIS

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1)

Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants (L.R.Q., c. A-3.01)

Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001)

Loi sur l'aide financière aux études (L.R.Q., c. A-13.3)

Loi sur les archives (L.R.Q., c. A-21.1)

Loi sur l'assurance-dépôts (L.R.Q., c. A-26)

Loi sur la Charte de la langue française (L.R.Q., c. C-11)

Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29)

Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (L.R.Q., c. C-32.2)

Loi sur le développement durable (L.R.Q., chapitre D-8.1.1)

Loi sur l'enseignement privé (L.R.Q., c. E-9.1)

Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (L.R.Q., c. E-14.1)

Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1)

Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1)

Loi sur le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (L.R.Q., c. M-15)

Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30)

Loi sur la protection du consommateur (L.R.Q., c. P-40.1)

Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (L.R.Q., c. R-10)

Loi sur les règlements (L.R.Q., c. R-18.1)

Loi sur le Vérificateur général (L.R.Q., c. V-5.01)

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec participe activement à la mise en œuvre des politiques suivantes:

- la Politique culturelle du Québec;
- la Politique québécoise du cinéma et de la production audiovisuelle.

Il contribue aussi, notamment par ses divers partenariats universitaires et son rayonnement international, à la Politique québécoise à l'égard des universités.

Au regard de la Politique de financement des services publics adoptée par le gouvernement du Québec, le Conservatoire a entamé des travaux afin de répondre aux objectifs visés par son implantation au sein de notre organisation. Au cours de la dernière année, ceux-ci ont principalement porté sur la constitution d'un registre faisant état de tous les tarifs perçus, incluant les informations suivantes:

- les dispositions et les méthodes permettant de fixer les différents tarifs;
- la liste des services tarifés et ceux pouvant l'être.

Ces travaux seront poursuivis au cours de la prochaine année et porteront, entre autres, sur l'évaluation des coûts des services offerts à la clientèle et les niveaux de financement établis.

**SIÈGE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

225, Grande Allée Est
Bloc C, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5G5
418 380-2327

**CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE
DE MONTRÉAL**

4750, avenue Henri-Julien, 1^{er} étage
Montréal (Québec) H2T 2C8
514 873-4283

**CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE
DE QUÉBEC**

31, rue Mont-Carmel
Québec (Québec) G1R 4A6
418 643-2139

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GATINEAU

430, boul. Alexandre-Taché
Gatineau (Québec) J9A 1M7
819 772-3283

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
DE MONTRÉAL**

4750, avenue Henri-Julien, 1^{er} étage
Montréal (Québec) H2T 2C8
514 873-4031

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC

270, rue Saint-Amable
Québec (Québec) G1R 5G1
418 643-2190

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE RIMOUSKI

22, rue Sainte-Marie
Rimouski (Québec) G5L 4H2
418 727-3706

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE SAGUENAY

202, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 6R8
418 698-3505

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
DE TROIS-RIVIÈRES**

587, rue Radisson
Trois-Rivières (Québec) G9A 2C8
819 371-6748

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE VAL-D'OR

88, rue Allard
Val-d'Or (Québec) J9P 2Y1
819 354-4585

www.conservatoire.gouv.qc.ca

CONSERVATOIRE

de musique de Saguenay

CONSERVATOIRE

d'art dramatique de Québec

CONSERVATOIRE

de musique de Québec

CONSERVATOIRE

de musique de Rimouski



Conservatoire
de musique
et d'art dramatique

Québec

